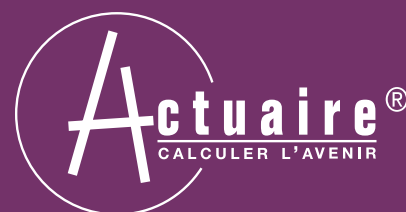


L'ANNÉE **2007-2008**
présentée par
ACTUARIELLE  **Institut des Actuaire**

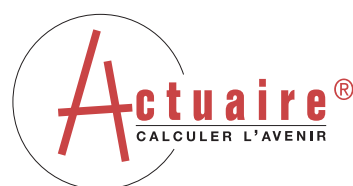


L'ANNÉE ACTUARIELLE 2007 - 2008

 Institut des Actuaires

www.institutdesactuaires.com

Institut des Actuaires
4, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris
Tél. + 33 (0)1 44 51 72 72
www.institutdesactuaires.com



© Institut des Actuaires, juin 2008

Ouvrage co-édité par le Centre d'Études Actuarielles

L'Institut des Actuaire regroupe l'ensemble des professionnels diplômés qui exercent la profession d'actuaire.

L'Institut des Actuaire a pour objectif de promouvoir un actuariat de qualité au service du public, d'améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession d'actuaire en France et dans le monde en veillant, dans l'intérêt du public, à ce qu'elle soit exercée par des professionnels diplômés.

Garant de l'éthique professionnelle, l'Institut des Actuaire organise les relations de ses 2 250 membres avec les acteurs du monde de l'assurance, la prévoyance, la retraite, la réassurance, le contrôle, la banque et la gestion d'actifs, l'industrie, le conseil et l'enseignement. L'Institut des Actuaire contribue au développement des sciences actuarielles et de leurs applications.

SOMMAIRE

page 3 > Rapport d'activité

page 11 > L'Institut des Actuaire

page 14 > Le Mouvement actuariel

page 20 > Les Comptes de l'Institut des Actuaire

page 25 > Organisation de l'Institut des Actuaire

page 35 > Instances internationales

page 42 > Formation d'actuaire

page 49 > Tableau des actuaire



Le rapport d'activité 2007 de l'Institut des Actuaires

L'année 2007 a été marquée par une plus grande affirmation du rôle de l'Institut des Actuaires tant vis-à-vis des Pouvoirs publics que vis-à-vis des professionnels de l'assurance, l'intensification du Mouvement actuariel ainsi qu'une participation plus active aux réunions des instances internationales. Les principaux objectifs qui avaient été fixés en début d'année ont donc été remplis.

Pour la première fois, vous trouverez au début de l'Année actuarielle un rapport d'activité détaillé qui correspond à la dynamisation de l'Institut entreprise par votre Conseil d'administration. En juin 2008, celui-ci va être renouvelé pour moitié cette année, ce qui est un gage à la fois de mouvement et de continuité dans l'intérêt de tous.

Sans chercher à être exhaustif, je tiens à vous résumer en quelques pages l'activité 2007/2008 de l'Institut des Actuaire. Force est de constater que le plein essor dont bénéficie notre profession a directement rejailli sur le rôle, les manifestations et les travaux de l'Institut. L'actuariat continuant d'avoir le vent en poupe dans les prochaines années aura besoin d'un organisme professionnel fort et innovant.

Le rapport d'activité 2007-2008

1. UNE PLUS GRANDE AFFIRMATION DU RÔLE DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES, TANT VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS QUE VIS-À-VIS DES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE

Nous avons vu en 2007 progresser notre légitimité en tant qu'interlocuteur, tant dans la préparation des nouveaux cadres réglementaires et comptables et la définition de normes professionnelles que dans la participation au sein des différentes instances de la profession. Nous avons ainsi publié **deux communiqués importants** :

- le communiqué sur les **tables de mortalité** en janvier 2007 et,
- le communiqué sur les **EMTN structurés** en avril 2007.

Animé par le souhait d'apporter un soutien aux actuaire dans le projet **Solvabilité II**, l'Institut a organisé une rencontre avec l'ACAM sur le QIS3 afin de permettre aux actuaire concernés de mieux pouvoir remplir les questionnaires du Groupe consultatif. Plus de 150 personnes y ont participé. Afin d'obtenir un éclairage des professionnels sur ce sujet, Florence Lutsman, ex-Secrétaire générale de l'ACAM et Denis Duverne, directeur financier d'AXA, ont été interviewés par Thomas Béhar et Christophe Eberlé. Les interviews ont été publiés dans *les Échos* N° 3 et N° 4. Un **dîner débat** en septembre 2007, auquel ont participé 120 personnes animé par Antoine Mantel, Secrétaire général

de l'ACAM et d'Antoine Lissowski, directeur financier de CNP assurances, a été organisé en septembre 2007 sur le thème de Solvabilité II (Écho n°7). Un autre **dîner débat** sur la crise financière et les subprimes animé par Jérôme Cazes, directeur financier de COFACE, a eu lieu en février 2008 (Écho n°6).

L'Institut a participé au même titre que la FFSA, la FMNF et le CTIP au Comité consultatif de l'épargne retraite de **l'AFPEN** et a adressé au Sénateur Marini un courrier relatif aux conséquences de Solvabilité II sur l'investissement en actions et en immobilier sur les contrats retraite.

Des travaux ont également été menés sur le projet de « norme » sur la certification des provisions techniques des **IRP** et sont actuellement en cours à la Commission d'agrément.

Les membres du bureau ont été reçus au ministère des Finances en février 2007.

Thomas Béhar et Michel Piermay ont animé une conférence organisée par l'Argus de l'assurance sur le thème de la gestion financière des sociétés d'assurance.

L'Institut des Actuaire a participé à 2 salons professionnels ou Forum GI (investisseurs institutionnels) en 2007 et 2008 et à Decid Assur (professionnels de l'annonce) en 2008.

En matière de communication externe, l'Institut des Actuaire figure dans le dernier numéro de **l'annuaire des institutions financières**. Dans la presse spécialisée un certain nombre d'articles sont parus :

SUPPORT	TITRE
La Tribune de l'assurance	Portrait de Thomas Béhar
AGEFI	« L'actuaire passe de la tarification du risque au calcul de l'avenir »
La Tribune de l'assurance	Interview de Thomas Béhar sur les tables de mortalité
Gestion de fortune	Interview de Thierry Poincelin sur les contrats de retraite en points
Le Dauphiné libéré	Interview de Thomas Béhar sur le métier d'actuaire

Des articles relatifs à la présentation du métier d'actuaire sont également parus dans la revue Orientations destinées aux étudiants, et une revue destinée aux gestionnaires de patrimoine. Dans *Challenges* et *L'Expansion*, des articles ont été consacrés aux salaires des actuaires.

Le métier d'actuaire a été présenté en mars 2007 dans l'émission « L'Emploi par le net » sur France 5. Amélie Mourens, administrateur a été interviewée dans ce cadre. Un focus a été réalisé sur le site Internet de l'Institut.

2. L'INTENSIFICATION DU MOUVEMENT ACTUARIEL

En 2007, le nombre d'actuaires membres de l'Institut des Actuaires est passé de 2 240 à 2 300. 186 actuaires ont

été qualifiés. Les cotisations des membres appelées en mars, et en juillet ont été encaissées plus rapidement que par l'an passé (en juillet 2007, la moitié des cotisations ont été encaissées). En mai 2008, les deux tiers des cotisations ont été encaissées.

L'intensification du mouvement actuariel s'est essentiellement traduite par l'organisation de 6 conférences scientifiques et techniques et de 3 sessions de formation continue en partenariat avec le CEA. Depuis le mois de juin 2007, les meilleurs mémoires d'actuariat font l'objet d'une présentation par leurs auteurs.

Les sessions de formation continue organisées avec le CEA ont été les suivantes :

CPD

DATE	THÈME FORMATION	ENSEIGNANTS
Cycle de formation Sepia		
12 juin 2007	Mesures du risque, dépendance stochastique et allocation de capital	Frédéric Planchet Stéphane Loisel Arthur Charpentier A. Swang de Georgia St University
13 septembre 2007	Solvabilité II - les facteurs essentiels d'un modèle interne ou d'un modèle interne partiel	Frédéric Planchet Stéphane Loisel Arthur Charpentier
18 décembre 2007	Utilisation des modèles financiers en assurance	Frédéric Planchet Stéphane Loisel Arthur Charpentier
10 juin 2008	Solvabilité II : l'évaluation des provisions techniques en assurance vie	Pierre Théron Frédéric Planchet Perrine Kaltwasser
Autre formation		
5 novembre 2007	Gouvernance d'entreprise : implications pour le financement d'entreprises et le risk management	Gilles Beneplanc Jean-Charles Rochet

Conférences scientifiques et techniques

DATE	THÈME	INTERVENANT
13 mars 2007	Best practices – modèles internes	Alkis Tsimaratos
22 mars 2007	Les tables de mortalité	Guillaume Leroy Emmanuel Tassin Frédéric Planchet Grégory Boutier
4 avril 2007	« Assurance IARD et interprétation des chiffres » (livre)	Michel Luzi
20 avril 2007	« Calculs actuariels sous Access » (livre)	Jérôme Sander
5 juin 2007	Qualification professionnelle et rémunération des actuaires	Marie-Christine Brassier
29 juin 2007	Réunion QIS3 avec l'ACAM	Pierre-Jean Vouette de l'ACAM
31 janvier 2008	Réunion QIS3 avec l'ACAM	Pierre-Jean Vouette de l'ACAM
20 mai 2008	Réunion QIS4 avec l'ACAM	Pierre-Jean Vouette de l'ACAM

Conférences sur les meilleurs mémoires

TITRE MÉMOIRES	AUTEUR
La réassurance en XS de la responsabilité automobile	Zineb Arichi
Les algorithmes génétiques dans l'allocation stratégique d'actifs en assurance-vie	Luca de Dominicis
Rapprochement des concepts de la Valeur Intrinsèque et du Capital Économique en Assurance-Vie	Frédérique Henge
Le risque de longévité : réassurance et solvabilité du réassureur	Elodie Durand
L'impact de la sursuicidité en Bretagne sur les garanties temporaires décès	Aymric Kamega
Modélisation de la provision des sinistres automobiles – Apport des copules	Laurent Bruno
Études des risques liés au réemploi de contrats d'assurance-vie	Régis Weisslinger
Maîtrise du risque d'exécution sur les marchés : estimation de matrices de corrélation	Jérôme Lamarque
Provisionnement et corrélation entre branches	Géraldine Krauth
Le modèle additif d'Aalen, une alternative au modèle de Cox dans le cadre de la construction d'une loi de maintien en incapacité de travail	Mickaël Choukroun
Gestion d'un portefeuille d'obligations en devise étrangère par couplage des risques de crédit et de change	Simon Hutin
Identification et quantification des risques techniques pour un régime de rente	Marc Juillard

En 2007, la formule du **Congrès** a été renouvelée et a connu un franc succès : 150 personnes sont venues assister aux 5 conférences sur le thème de la Valeur.

16 « conférenciers » sont intervenus. 3 sponsors ont participé au financement de l'événement.

Conférences du congrès 2007

Dependence structures and limiting results. with applications in finance and insurance. prix SCOR	Arthur Charpentier
IFRS 2 et Solvabilité	Charles Descure, Generali France Luca de Dominicis, Generali France Alexandre Guchet, Mazars Laurence Bailly, ALTIA Mathieu Verillaud, ACAM Frédéric Heinrich, FFSA
Market Consistent Embedded Value	Eric Serant, BW Deloitte Jean-Louis Charles, directeur des Investissements, Groupama Sylvaine Salahub, directeur de l'Actuariat Central, CNP Assurances Renaud Mesnard, directeur de la Comptabilité et des Budgets, Generali
Titrisation	Guillaume Gorge, directeur des risques IARD, Groupe AXA Richard Phillips, Bruce A. Palmer Professor of Risk Management and Insurance, Georgia State University Hervé de Villeroché, sous-directeur assurances, direction générale du Trésor et de la politique économique
Fusions-Acquisitions	Pierre Planchon, associé, Ernst & Young.

Des **journées d'études**, organisées en collaboration avec le SACEI, consacrées à Solvabilité II auxquelles

ont participé 40 personnes se sont déroulées aux Arcs en mars 2007 et en mars 2008.

Conférences journées d'études 2007

CONFÉRENCE	INTERVENANTS
Ce qu'il faut savoir sur Solvabilité II ? Où en sommes-nous dans le processus ? Contexte et objectifs de Solvabilité II Principes, concepts, parties prenantes, calendrier, perspectives...	Alexandre Guchet (Mazars Actuariat)
L'organisation, le rôle et les actions des actuaires à l'international dans le développement et la mise au point de Solvabilité II.	Alkis Tsimaratos (Willis Re)
Les provisions techniques : quels sont les changements prévisibles ? Principes retenus par Solvabilité II « meilleure estimation » « marge de sécurité » ou « marge de prudence » Problématique de l'audit et du contrôle Conséquences pour l'assureur (organisation, contrôles internes...) Articulation avec les normes comptables IFRS	Gisèle Cuniot (Mutavie) Marc Raymond (Fixage)
La gestion d'actifs : quels sont les changements prévisibles ? Description de l'approche Solvabilité II (limites, évaluation, risques, couverture des risques, règles de contrôle interne...) et conséquences pratiques sur la gestion des actifs.	Michel Piermay (Fixage)
L'exigence de fonds propres pour un assureur Vie. Les premiers enseignements des tests réalisés. Définition et principes d'évaluation du MCR (Minimum Capital Requirement) ; conséquences en cas de niveau inférieur des fonds propres définition et principes d'évaluation du SCR (Solvency Capital Requirement) : modèle standard et modèle interne ; problèmes et cas particuliers...	Éric Bramoullé (CNP Assurances)
Les risques et les opportunités pour les actuaires. Comment s'y préparer ? Conception et réalisation de modèles dans le cadre de Solvabilité II par les actuaires Robustesse du SCR dans Solvabilité II	Frédéric Planchet (Winter & Associés)
Maîtrise des risques de modèles, problématique de leur homologation, rôle possible pour les actuaires	Patrice Palsky (Fractales)
Conséquences possibles pour les régimes de retraite et de prévoyance collectifs Solvabilité II est-elle favorable aux entreprises et à leurs salariés ? Conséquences possibles positives et négatives Comment s'y préparer ?	Philippe Berquin (Buck Heissmann Modac)

Conférences journées d'études 2008

Retraite	Point sur la transformation des IRS	François LEPRINCE
	Exemple de réforme d'un régime de retraite de la fonction publique	Antoine DELERUE
Santé	Provision pour risques croissants	Anne MARION
Dépendance	Modélisation, contrôle et actualité en 2008	François LUSSON
Finance	La notion de valeur liquidative et la modélisation du risque : contrôler les risques ou les cacher ?	Michel PIERMAY
Assurance :	Fast closing	Thomas BEHAR
	Place des actuaires dans l'ERM	Stéphane CHAPPELLIER
	Les orientations politiques prises sur Solvency II	Frédéric HEINRICH
	Modélisation Actif-Passif : quelle démarche de modélisation ?	Patrice PALSKEY
	Quelles applications ?	Guillaume LEROY
	Titrisation	Vincent DUPRIEZ
	L'indemnisation des catastrophes naturelles en France	Jean-Philippe CASANOVA

Les **commissions statutaires** ont été renouvelées à l'occasion de l'Assemblée générale du 21 juin 2007.

Afin de fluidifier la procédure de qualification la **Commission de qualification** a élaboré et mis en œuvre une **nouvelle procédure** de qualification qui repose toujours sur le volontariat et qui rend obligatoire la rédaction par l'intéressé d'un rapport d'activité actuarielle rendant compte de 3 années d'expérience. En 2007, **186** actuaires ont été **qualifiés**.

Les travaux du **Département Carrières** ont débouché sur la définition « Qu'est-ce qu'un actuaire membre de l'Institut des Actuaires » reposant à la fois sur la formation, le mémoire de fin d'étude, le processus de qualification, le respect des règles professionnelles et déontologiques, la formation continue et la reconnaissance internationale via l'AAI et le Groupe consultatif.

L'enquête sur les salaires en 2005 a été communiquée par le Département carrières à l'occasion d'une conférence et mise en ligne sur le site. Une enquête relative à la vision du métier à horizon de 5 ans et les attentes des actuaires vis-à-vis de l'institut a également été communiquée (*Écho* N° 3). Une nouvelle enquête sur les salaires a été réalisée en 2008 : 650 membres y ont répondu. Une enquête portant sur les besoins en formation continue a également été effectuée, 350 personnes y ont répondu.

En ce qui concerne **l'aide au parcours professionnel**, une moyenne de 3 annonces par jour paraissent toujours sur le site.

Conformément aux recommandations de l'AAI, il a été décidé mettre en œuvre une **mission d'audit** dans les filières de formation reconnues par l'Institut afin de vérifier la conformité des enseignements au Core Syllabus.

Un **séminaire du Conseil** a été organisé en mai 2007 et a essentiellement porté sur la stratégie et moyens de l'Institut, l'ouverture à de nouvelles filières, le CPD, et les carrières et qualifications. Un groupe « moyens » dont l'objectif est mener des réflexions sur l'augmentation et la diversification des ressources financières de l'Institut a été mise en place. Un deuxième séminaire du Conseil a été organisé en mai 2008. Le programme de ce séminaire a été le bilan et les perspectives de l'activité, l'affectation des résultats financiers, l'emploi et ressources de l'Institut, les voies et moyens du développement de la formation continue et L'ERM.

Trois **groupes de travail** ont été constitués :

- un sur la « protection sociale et la solidarité intergénérationnelle » sous la direction de Florence Picard ;
- une Conférence des directeurs actuariels Vie, groupe de réflexions et d'échanges informels, qui pourra notamment alimenter le Conseil d'administration en avis informels ;
- un sur la validation des modèles internes dans le cadre de la future norme réglementaire Solvabilité II sous la direction de François Bonnin.

En ce qui concerne la **communication interne**, en plus de l'**Année actuarielle 2006-2007**, trois numéros de **L'ÉCHO** des Actuaires comportant des interviews de personnalités sur des sujets majeurs sont parus en 2007 et ont été adressés aux dirigeants des sociétés d'assurance. Lors du premier semestre 2008, deux numéros de *l'Écho* sont parus. **124 ACTUS** ont été envoyés de janvier 2007 à mai 2008.

En 2007 et en 2008, Thomas Béhar a adressé ses vœux au nom de l'Institut des Actuaires à 580 dirigeants.

3. UNE PARTICIPATION PLUS ACTIVE AUX RÉUNIONS DES INSTANCES INTERNATIONALES

L'année 2007 a été marquée par un renforcement de notre représentation à l'international et une participation régulière à tous les grands sommets de l'AAI et du Groupe consultatif.

Dix nouveaux représentants ont été nommés :

au Groupe consultatif

INSTANCE	REPRÉSENTANT
Commission Investissements et risques financiers	François Bonnin
Commission Conglomérats et activités transectorielles	Gilles Pestre
Groupe de travail Modèles internes	Vincent Dupriez

à l'AAI

INSTANCE	REPRÉSENTANT
Comité risques financiers	François Chauvet
Sous-comité Normes actuarielles	Thomas Béhar
Groupe de travail sur la réassurance	François Grinda
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la marge du risque	Michaël Donio
Comité Professionnalisme	Thomas Béhar

Afin de désigner ces représentants, le Département international a mis en place un **Comité d'approbation** ainsi qu'une procédure de nomination et édicté des critères de sélection. Par ailleurs, une **Charte du représentant** rendant obligatoire la nécessaire collaboration entre représentants et commissions et représentants et Conseil a été mise en place.

Participation de l'institut aux réunions internationales

INSTANCE	DATE	LIEU
Conseil de l'AAI	15 au 19 avril 2007	Mexico
Comités Professionalisme et assurance du Groupe consultatif	4 et 5 mai 2007	Reykjavik
Séminaire PBSS et AISS de l'AAI	20 au 23 mai 2007	Helsinki
Colloque VIE AAI	10 au 13 juin 2007	Stockholm
Réunion annuelle du Groupe consultatif	5 octobre 2007	Hambourg
Réunion du Conseil, des Comités, du forum et des présidents	Du 25 au 28 octobre 2007	Dublin
Commission retraites du Groupe consultatif	4 avril 2008	Lisbonne
Commissions Assurance et Formation du Groupe consultatif	18 avril 2008	Oslo
Réunion du Conseil, des Comités, du forum et des présidents	11 au 14 juin 2008	Québec

En 2007, l'Institut a par ailleurs participé à nombre de consultations de l'AAI en particulier sur la réassurance et les dérivés intégrés en janvier 2007, sur le vote de deux motions relatives à la vision, missions, valeurs de l'AAI et sur la motion relative à la création de task forces en septembre 2007. En 2008, l'institut des Actuaires a participé à 4 réunions internationales de l'AAI et du Groupe consultatif. Une rencontre a été organisée avec la DAV à l'occasion de laquelle des axes de collaboration ont été fixés dans le cadre des consultations AAI.

La signature d'un accord de reconnaissance mutuelle est en cours en 2007 avec l'association actuarielle des actuaires du Maroc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'activité du Conseil

Depuis le 16 janvier 2007, le nouveau Conseil composé s'est réuni une fois par mois en moyenne :

- taux moyen d'administrateurs présents : 68 % ;
- représentativité moyenne aux votes par le biais des pouvoirs : 92 %.

Le principe de fonctionnement a toujours été le dialogue, la recherche de consensus et enfin le vote en l'absence de consensus.

La plus grande partie des décisions courantes a été adoptée de façon collégiale. Aucune décision n'a nécessité le recours à la prépondérance du vote du Président du Conseil.

Transparence et information du Conseil

Tous les procès-verbaux des Conseils, ainsi que les ordres du jour se trouvent sur le site de l'Institut des Actuaires à la rubrique Conseil d'administration. Il en est de même de tous les documents importants de la vie de l'Institut : nouveaux statuts, nouveau règlement intérieur, code de déontologie.

Des communiqués réguliers « ACTU » sont adressés à tous les membres pour suivre les événements de l'Institut. 124 ACTUS ont été envoyés depuis janvier 2007.

Travaux du Conseil

Le Conseil a arrêté les grandes lignes de la formation continue 2008 sur proposition de la Commission scientifique en mai 2007.

Une nouvelle procédure budgétaire proposée par Jean Casanova, le trésorier, a été approuvée par le Conseil en novembre 2008. Celle-ci rend obligatoire la double signature de l'ordonnateur et du payeur.

Deux groupes de travail constitué d'administrateurs se sont réunis sur la diversification des moyens financiers de l'Institut des Actuaires ainsi que sur l'agrément des actuaires conseil.

Le Conseil a décidé en septembre 2007 de ne pas appliquer aux actuaires les règles d'indépendance propres aux commissaires aux comptes.

Deux séminaires au Conseil ont eu lieu en mai 2007 et mai 2008.

En conclusion, je tiens à remercier toutes les bonnes volontés sans lesquelles la réalisation de ce programme d'activité n'aurait pas été possible. Le mouvement actuariel ne peut être que porté par les récentes évolutions réglementaires. Un positionnement renforcé de l'Institut des Actuaires en tant qu'organisme professionnel incontournable, le développement de l'activité de la formation continue, la prise en main collective du sujet ERM, la diversification des sources de financement demeureront nos principaux objectifs dans les années à venir. Demain, accompagner les entreprises dans l'intégration des nouvelles missions confiées aux actuaires et donner aux actuaires les moyens de remplir au mieux ces missions constituera l'un des principaux enjeux de l'Institut.

Thomas Béhar
Président de l'Institut des Actuaires



L'Institut des Actuaire

Stratégie

L'Institut des Actuaire regroupe l'ensemble des professionnels diplômés exerçant la profession d'actuaire et dont les filières de formation sont reconnues par l'Institut. Son rôle est de représenter et de promouvoir les actuaire membres de l'Institut auprès des organismes de place et du monde professionnel. Sa stratégie vise à élaborer et adopter des positions claires sur les principales questions qui sont au centre des débats animant les industries de l'Assurance, de la Finance et de la Gestion des risques.

Objectifs

Promouvoir un Actuariat de qualité :

auprès du **Public**, en apportant la garantie qu'il est exercé par des professionnels indépendants ;

auprès des **Institutions et des Entreprises**, en apportant la garantie qu'il est exercé par des professionnels qualifiés ;

auprès de ses **Membres**, en leur offrant les services d'un organisme professionnel.

Missions

Tenue et diffusion publique du **Tableau des actuaires** membres de l'Institut / **Contrôle de qualité** des formations d'actuaires requise par les Standards internationaux / Organisation du **perfectionnement professionnel** des actuaires / Établissement et contrôle de **règles de déontologie et de normes de pratiques** / Règles d'agrément des actuaires dont les missions sont confiées par les Pouvoirs publics / Représentation de la profession auprès des Pouvoirs publics / Échanges internationaux / Publication du **Bulletin Français d'Actuariat** / Tenue d'une bibliothèque scientifique et professionnelle / Organisation de congrès, conférences, débats et réunions professionnelles / Promotion de la reconnaissance mutuelle avec les associations internationales / Encouragement de la **science actuarielle**.



Historique

1890 I.A.F. Institut des Actuares Français

→ **1975**

Président : Jean LAMSON

→ **1985**

Président : Claude BÉBÉAR

→ **1989**

Président : Victor VOLCOUVE

→ **1994**

Président : Jean BERTHON

→ **1998**

Président : Marie-Thérèse LANCE

→ **1994 F.F.A.**

Fédération Française des Actuares

Président : Pierre LAVERSANNE

→ **1998**

Président : Pierre MANCINI

→ **2001**

Président : François DELAVENNE

2002 Institut des Actuares

Président : François DELAVENNE

→ **2002-03**

Président : Marie-Thérèse LANCE

→ **2005-06**

Président : Jean-Marie NESSI

→ **2003-04**

Président : Daniel BLANCHARD

→ **2006-08**

Président : Thomas BÉHAR

→ **2004-05**

Président : Véronique LAMBLÉ



Le mouvement **actuariel**

Chiffres clés en 2007-2008

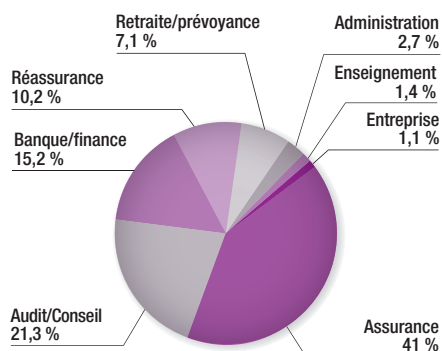
▣ **45 000**
actuaire dans le monde

▣ **2 250**
actuaire membre de
l'Institut des Actuaire

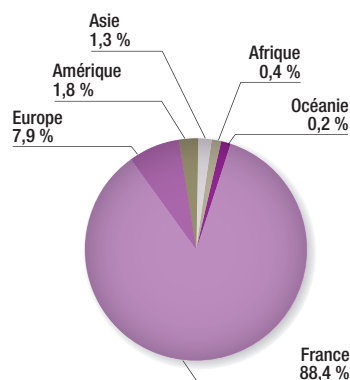
▣ **162**
nouveaux actuaire membre
de l'Institut des Actuaire

▣ **10**
formations d'actuaire
reconnues en France

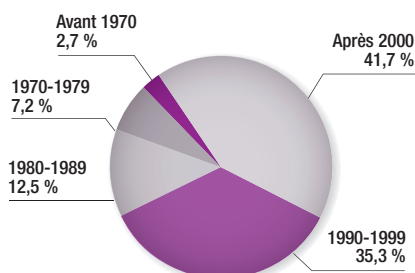
RÉPARTITION DES ACTUAIRE PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN FRANCE



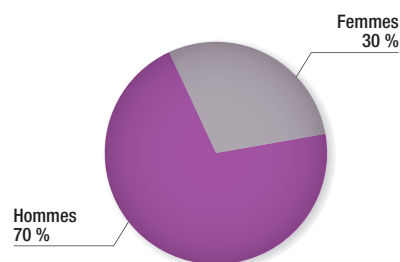
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES ACTUAIRE DANS LE MONDE



RÉPARTITION PAR PROMOTION



RÉPARTITION PAR SEXE



Charte des représentants de l'Institut des Actuares dans les groupes de travail internationaux

Le représentant de l'Institut, nommé par le Département International pour une durée de 3 ans renouvelable, s'engage à participer aux débats internationaux afin d'y défendre les positions de l'Institut des Actuares et de faire bénéficier l'ensemble des membres de l'Institut des réflexions techniques ou des réflexions sur la gouvernance qui y sont étudiées.

Il s'engage également à respecter les principes édictés par la présente Charte.

Le représentant de l'Institut est membre de droit du Département International.

NOMINATION D'UN SUPPLÉANT

Pour les groupes de travail ou commissions internationaux pour lesquels il est possible d'avoir un suppléant, le Département International de l'Institut choisit ce suppléant sur proposition du représentant.

Ce suppléant devra remplir les conditions requises pour devenir représentant de l'Institut :

- être un membre qualifié de l'Institut des Actuares ;
- maîtriser l'anglais afin de pouvoir participer de manière active aux débats ;
- avoir le soutien, de son employeur en termes de disponibilité et de frais de déplacement ;
- avoir une expérience en rapport avec les sujets traités par le groupe de travail ou la commission.

Le Département International peut refuser la nomination d'un suppléant, en particulier si celui-ci ne remplit pas les critères précédents.

CALENDRIER

Le représentant communique à l'Institut, dès qu'il en a connaissance, le calendrier des réunions internationales dans lesquelles il doit représenter l'Institut afin que ce calendrier puisse être consulté par l'ensemble des membres.

PRÉPARATION DES RÉUNIONS EN AMONT

Le représentant communique au Département International et aux instances concernées, dès qu'il en a connaissance, l'ordre du jour des réunions internationales dans lesquelles il doit représenter l'Institut.

Pour les travaux les plus importants, ou antérieurement aux décisions structurantes de son groupe de travail ou de sa commission, le représentant doit se rapprocher des instances concernées afin de préparer au mieux la position qu'il défendra.

Pour les autres travaux de son groupe de travail ou de sa commission, il est conseillé au représentant de se rapprocher des instances concernées afin de savoir s'il existe une position de l'Institut sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Afin de pouvoir être prises en compte en temps et en heure, les réponses des instances concernées, devront parvenir au représentant au moins 3 jours ouvrés avant la réunion internationale.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Dans le cas où les statuts du groupe de travail ou de la commission le permettent, les documents de travail sont envoyés au Département International et, le cas échéant, aux instances concernées.

Pour information, le Département International ou les instances internes concernées transmettent au représentant, dès lors que cela est possible, les documents de travail en lien avec le sujet traité par son groupe de travail ou sa commission.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

Un compte-rendu des travaux doit être communiqué au Département International et aux instances concernées après chaque réunion du groupe de travail ou de la commission. Ce compte-rendu peut avoir la forme d'un mail ou, de préférence, d'une note mentionnant au minimum : la nature du groupe de travail / commission, la date et le lieu de la réunion, l'ordre du jour de la réunion, la liste des participants si possible, la synthèse des échanges, les conclusions et le plan d'action. Ce compte-rendu devra être envoyé dans les 15 jours suivant la réunion au Département International et aux instances concernées.

Dans le cas où un compte-rendu officiel de la réunion existe, et si sa diffusion est autorisée par le groupe de travail ou la commission, celui-ci est également communiqué au Département International et aux instances concernées. Par ailleurs, l'ensemble des représentants de l'Institut présentera oralement une fois par an les travaux de leurs groupes de travail ou commissions lors d'une séance conjointe du Conseil de l'Institut et du Département International.

ENGAGEMENT DE PRÉSENCE

Le représentant de l'Institut s'engage à observer un taux de présence élevé aux réunions internationales, avec un minimum d'au moins égal à 50 %. Dans le cas où les statuts du groupe de travail ou de la commission l'autorisent, il se fait représenter par son suppléant en cas d'absence. Dans ce cas, le taux de présence aux réunions internationales du représentant et de son suppléant doit être au minimum égal à 75 %.

DÉMISSION DU REPRÉSENTANT

Dans le cas où le représentant ne pourrait plus, ou ne souhaiterait plus, représenter l'Institut, il préviendra le Département International au minimum 2 mois avant la fin de son mandat afin de laisser un temps suffisant à la désignation de son successeur.

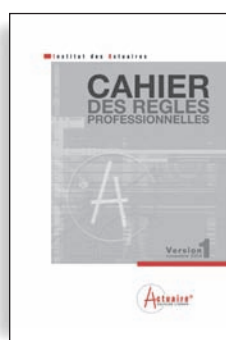
Le représentant transmettra à son successeur l'ensemble des documents et informations nécessaires à la bonne représentation de l'Institut au sein du groupe de travail ou de la commission considérée.

NON-RESPECT DE LA CHARTE

En cas de non-respect de la Charte par le représentant, l'Institut se réserve le droit de remplacer celui-ci.

Normes actuarielles

L'élaboration des Normes professionnelles des actuaires repose sur le travail de 12 commissions réparties par secteur d'activité ou par thème. Leur adoption repose sur un protocole inspiré de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) et passe par la



consultation des membres puis par la validation par le Conseil.

Ces règles sont consignées dans le « Cahier des normes professionnelles ».

Les travaux de ces commissions sont communiqués et accessibles à tous les actuaires.

CAHIER DES NORMES PROFESSIONNELLES

Le premier cahier des règles professionnelles est paru fin 2004. Il regroupe les textes approuvés en Assemblée générale et en Conseil d'administration de l'Institut :

- le code de déontologie de l'Institut des Actuaires ;
- des recommandations techniques ;
- la charte de certification et de suivi des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité et invalidité ;
- la charte de la rédaction du rapport actuariel des PERP.

Il constitue le premier référentiel commun des productions officielles de l'Institut des Actuaires.

Plateforme du savoir-faire des commissions professionnelles de l'Institut des Actuaires, ce premier cahier a vocation à évoluer et à s'enrichir des nouveaux travaux des commissions.

LE PERP

Dans le cadre de la loi Fillon, l'Institut des Actuaires a fixé le contenu minimum du rapport actuariel et défini les règles de gouvernance de la Commission d'agrément.

La Commission d'agrément s'est étendue et elle comporte maintenant deux sections :

- la section mortalité-incapacité-invalidité qui poursuit les missions précédentes de la « Commission d'agrément des actuaires habilités à certifier les tables de mortalité et les lois de maintien en incapacité de travail et en invalidité » antérieure ;
 - une section PERP qui prend les missions d'agrément des actuaires habilités à rédiger le rapport actuariel des PERP, de suivi de l'activité des actuaires agréés et de compte rendu de l'activité de rédaction de ces rapports.
- Ces deux sections ont des règles de fonctionnement et déontologiques écrites sur des principes identiques, mais avec une déclinaison propre à la mission de chacune des sections.

COMMISSIONS TECHNIQUES

Les commissions techniques continuent à progresser dans leurs travaux.

Nous rappelons la liste des commissions et les noms de leurs animateurs :

Retraite	Alain Martini
Santé	Noëlle Bogureau
Banque et Finances	François Bonnin
Actif-Passif	Martial Lasfargues
Réassurance	Laurent Montador
Commission comptable	Charles Vincensini
Solvabilité	Christiaan Weijling
Indices de référence de marché	Jacques Chevalier
IAS 19	Denis Campana
Tables de mortalité	Guillaume Leroy

La Fondation du Risque

La perception, l'évaluation, la gestion et la prévention des risques sont au cœur des préoccupations de notre société. Récemment créée, par décret du 11 novembre 2007, la Fondation du Risque a pour ambition de contribuer au développement du potentiel français de recherche, d'enseignement et de formation dans tous les domaines du risque. Si ce potentiel est considérable mais relativement dispersé, le sujet du risque est perçu aujourd'hui comme central dans tous les secteurs de la société (banque, assurance, santé, industrie).

Ce développement s'appuie nécessairement sur un partenariat original entre grandes institutions françaises de recherche et d'enseignement, avec le soutien de grandes entreprises françaises. Il se caractérise par la multidisciplinarité (les mathématiques, l'actuariat, le droit, la comptabilité, l'économie, les sciences de la vie et les sciences de l'ingénieur) et la transversalité entre institutions de recherche et d'enseignement.

Les institutions de formation et de recherche participant au projet s'engagent par la mise en commun de leur savoir-faire et l'implication de leurs forces de recherche. Il s'agit aujourd'hui du Centre d'Études Actuarielles (CEA), de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE), de l'École Polytechnique et de l'Université-Paris Dauphine, groupe fondateur, auxquels s'est joint récemment l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI). Les quatre entreprises fondatrices, AGF, AXA, Groupama et Société Générale, s'engagent à soutenir financièrement les activités de la Fondation du Risque, dans le but de contribuer au rayonnement de l'école française du risque. Elles ont été rejointes en fin d'année 2007 par SCOR qui a souhaité s'associer pleinement au développement de la Fondation du Risque.

Le champ d'action de la Fondation du Risque recouvre des domaines d'intérêt général, qu'il s'agisse des risques naturels et environnementaux, des risques sanitaires, des risques industriels, des risques financiers..., c'est l'ensemble des particuliers et de leurs représentants (associations, élus...) qui sont directement concernés, ainsi que les organismes publics et les entreprises.

La Fondation du Risque s'est donnée pour missions de :

- créer, en France, un pôle d'excellence de recherche et d'enseignement, de niveau international, centré sur le Risque, quelle que soit sa nature, en étudiant sous tous ses aspects scientifiques, statistiques, économiques, juridiques et sociétaux ;

- promouvoir une appréciation rationnelle des risques et de leurs retombées, positives ou négatives, favoriser les échanges interdisciplinaires, entre académiques et professionnels ;
- contribuer à la définition des politiques de prévention et de gestion des risques, tant au niveau microéconomique qu'au plan macroéconomique ;
- développer la pédagogie du Risque, approfondir la compréhension de ses mécanismes et diffuser la connaissance acquise, avec et pour ses partenaires, et auprès des décideurs, publics et privés, tant que du grand public.

À ce jour cinq projets d'enseignement et de recherche ont vu le jour :

- la chaire « *Risques Financiers* » pilotée par Nicole El Karoui (École Polytechnique), la chaire « *Les Particuliers Face aux Risques : Analyse et réponse des marchés* » pilotée par Elyès Jouini (Paris Dauphine), la chaire « *Assurance et Risques Majeurs* » pilotée par Christian Gourieroux (CREST-ENSAE) et Pierre Picard (École Polytechnique), la chaire « *Santé, Risques, Assurance* » pilotée par Claude Le Pen (Paris Dauphine) et la chaire « *Marchés des risques et création de valeur* » pilotée par Christian Gollier (IDEI-Toulouse).

Enfin, la Fondation du Risque a l'ambition de développer des modules de formation dans les domaines du risque, destinés à une population de cadres dirigeants et de haut niveau. Elle s'associera dans cette optique, à des partenaires extérieurs et en particulier à l'Institut des Actuaire. Dotée de moyens importants (le budget annuel total des cinq chaires s'élève à 1 500 000 €), la Fondation du Risque inscrit son action dans l'ouverture et la durée. Elle a vocation à accueillir de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et de nouveaux contributeurs, dont des entreprises du secteur industriel. Elle participe activement au pôle de compétitivité mondial « Finance Innovation » et s'est associée dans ce cadre à la Fondation Institut Europlace de Finance en créant le GIS Risque Finance dont la vocation est de coordonner les actions de recherche en Finance de ces deux Fondations. Dirigée par André Lévy-Lang et Jean Berthon, la Fondation du Risque, par son thème et ses missions, a l'ambition de jouer un rôle pérenne dans le développement et le rayonnement de la recherche scientifique française.

Contact : Jean BERTHON

Le mouvement actuariel participe à la Fondation du Risque au travers du CEA qui participe aux instances dirigeantes de la Fondation.



Les comptes de l'Institut des Actuaires

Chiffres clés 2007

Bilan

589 000 euros

Résultat

75 000 euros

Budget prévisionnel 2008

420 000 euros

Dépenses

266 000 euros

Cotisations nettes

280 000 euros

Nombre de cotisants

2 038

+ 6,5 % par rapport à 2006

Bilan au 31/12/2007

ACTIF	2007	2006
Immobilisations corporelles	4 315	2 236
Titres SCI Chaulag	165 736	165 736
Comptes courants	48 522	59 518
Produits à recevoir	9 961	62 606
Autres créances		7 500
Placements / Trésorerie	349 085	126 730
Charges constatées d'avance	8 680	9 659
Total actif	586 299	433 985

PASSIF	2007	2006
Situation nette	312 600	232 923
Résultat	74 594	79 677
Provisions pour charges	9 655	23 596
Comptes courants	57 605	29 260
Charges à payer	89 160	24 230
Autres dettes	42 685	44 299
Total passif	589 299	433 985

Compte de résultat 2007

POSTES DE CHARGES	2007	2006
Charges de personnels	148 310	89 111
Loyers et charges locatives	26 437	21 000
Honoraires courants	24 638	35 550
Autres frais de fonctionnement	22 379	21 367
Dotations aux amortissements	5 448	2 291
Charges de fonctionnements	227 211	169 319
Frais de l'AG et du Congrès (recettes du Forum)	18 052	24 324
	- 15 982	0
Recettes Congrès annuel des actuaires	- 27 099	0
Frais des Journées d'Études (recettes des Journées d'Études)	27 927	0
	- 24 306	0
Séminaire du Conseil et réunions internationales	14 061	
Recettes Réunions internationales	- 14 733	0
Dîner débat (Recettes dîner débat)	18 582	0
	- 20 135	0
Congrès ICA 2006		3 134
Manifestations actuarielles	- 23 633	27 458
Internet	8 178	8 870
Année Actuarielle	31 136	23 003
BFA	14 950	- 6 700
Les Échos de l'actuariat	10 308	14 043
Relations de presse		2 393
Communication/publications	50 271	41 608
Q/P Résultat SCI Chaulag	0	1 973
Subvention Kactu'Z	5 000	2 500
Perte journées d'études antérieures	3 553	0
Divers	4 012	5 583
Documentation		
Charges exceptionnelles	12 565	8 083
Total charges	266 414	248 441
IS		
Résultat	74 594	79 677
TOTAL GÉNÉRAL	341 008	328 117

POSTES DE RECETTES	2007	2006
Cotisations reçues	400 793	337 701
Cotisations membres affiliés CEA (prov°)	26 000	23 500
- rétrocessions aux amicales (prov°)	- 31 485	- 29 760
- cotisations AAI, Groupe consultatif	-114 843	- 56 106
- frais de recouvrement	0	- 1 361
Cotisations nettes	280 465	273 974
Agrément PERP	3 000	
Annuaire	40 500	32 800
- frais annuaires (conception, routage)	- 878	0
Recettes institutionnelles	42 622	32 800
Redevances de formation	17 000	17 000
Recettes nettes de formation	17 000	17 000
Divers	834	1 767
Q/P Résultat SCI Chaulag	87	
Cession Sicav		423
Produits financiers nets	0	423
Produits exceptionnels		2 153
Produits exceptionnels		2 153
Total produits	341 008	328 117
TOTAL GÉNÉRAL	341 008	328 117

Par rapport à l'exercice 2006, une baisse de résultat de 5 K€ s'explique principalement par :

- **Une augmentation des recettes directes de 13 K€ due à :**

- une hausse du montant des cotisations brutes (+ 19 %) ;
- une augmentation du nombre de cotisants (+ 112 membres) ;
- une collecte plus rapide et plus efficace des cotisations ;
- la prise en compte de 2 années de reversements (2006 payé en 2007 et 2007 payé en 2008) : soit 114 K€ au lieu de 56 K€ en 2006 ;
- une augmentation des recettes des ventes des annuaires de 8 K€.

- **Une augmentation des charges nettes de - 18 K€ due à :**

- un solde positif de 23 K€ des manifestations actuarielles dû à une recette exceptionnelle de 14 K€ provenant du solde du Congrès AAI de 2006, le reste des manifestations laissant un bénéfice de 8 K€ contre un déficit de - 27 K€ en 2006 ;
- des charges supplémentaires de - 10 K€ dues à l'augmentation du coût de l'Année actuarielle et à une augmentation de la subvention accordée à la Nuit des Actuaires.

Comparatif budget prévisionnel 2007

POSTES DE CHARGES	BUDGET 2007	COMPTES 2007
Charges de personnels	173 660	148 310
Loyers et charges locatives	21 000	26 437
Honoraires courants	36 000	24 638
Autres frais de fonctionnement	22 000	22 379
Dotations aux amortissements	3 000	5 448
Charges de fonctionnements	255 660	227 211
Frais de l'AG et du Congrès	50 000	18 052
(recettes du Forum)	- 40 000	- 15 982
Recettes Congrès annuel des actuaire		- 27 099
Frais des Journées d'Études	26 000	27 927
(recettes des Journées d'Études)	- 26 000	- 24 306
Séminaire du Conseil et réunions internationales	13 000	14 061
Recettes réunions internationales	0	- 14 733
Dîner débat		18 582
(Recettes dîner débat)		- 20 135
Création d'un prix actuariel	5 500	
Manifestations actuarielles	28 500	- 23 633
Internet	15 000	8 178
Année Actuarielle	28 000	31 136
BFA	0	14 950
Vœux	3 700	0
Reprise sur provisions BFA (annulation)		-14 300
Les Échos de l'actuariat	12 000	10 308
Brochure Règles Professionnelles	2 000	0
Numérisation et mise en ligne mémoires	10 000	
Communication/publications	70 700	50 271
Q/p Résultat sci chaulag	2 500	0
Subvention kactu'z	2 500	5 000
Perte journées d'études antérieures		3 553
Divers	2 500	4 012
Documentation	5 000	
Charges exceptionnelles	10 000	12 565
Total charges	367 360	266 414
IS		
Résultat	16 140	74 594
TOTAL GÉNÉRAL	383 500	341 008

Par rapport au budget 2007, un écart bénéficiaire de 58 K€ s'explique par :

- une hausse des cotisations de 17 K€ par rapport au budget, soit + 4 % ;
- une comptabilisation de deux années de cotisations AAI et du Groupe consultatif afin de prendre en compte les soldes dus au 31/12/2007 mais payés en 2008 : d'où un surcoût de - 65 K€. Une hausse de recettes provenant de la vente des annuaires de 8 K€ ;

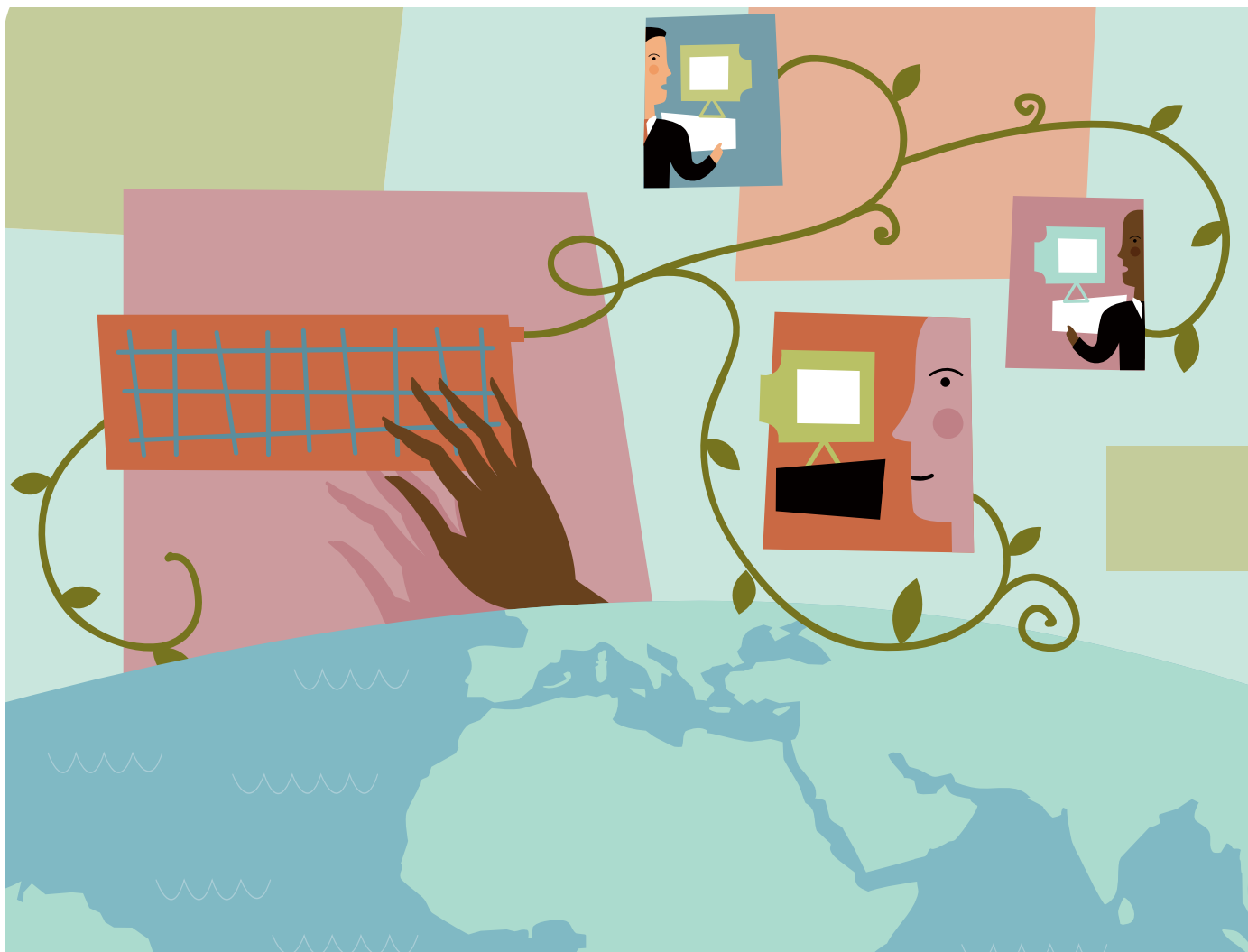
POSTES DE RECETTES	BUDGET 2007	COMPTES 2007
Cotisations reçues	384 000	400 793
Cotisations membres affiliés CEA (prov°)	26 000	26 000
- rétrocessions aux amicales (prov°)	- 28 500	- 31 485
- cotisations AAI, Groupe consultatif	- 50 000	-114 843
- frais de recouvrement		
Cotisations nettes	331 500	280 465
Agrément PERP		3 000
Annuaire	40 000	40 500
- frais annuaires (conception, routage)	5 000	- 878
Recettes institutionnelles	35 000	42 622
Redevances de formation	17 000	17 000
Recettes nettes de formation	17 000	17 000
Divers		834
Divers	0	834
Q/P Résultat SCI Chaulag		87
Total produits	383 500	341 008
TOTAL GÉNÉRAL	383 500	341 008

- un solde positif de 23 K€ des manifestations actuarielles dû à une recette exceptionnelle de 14 K€ provenant du solde du Congrès AAI de 2006, le reste des manifestations actuarielles laissant un bénéfice de 8 K€, contre une perte de - 28 K€ au budget ;
- une baisse de charges de communication par rapport au budget due à une reprise des provisions sur les publications BFA et au retard pris dans le projet de numérisation des mémoires.

Budget 2008

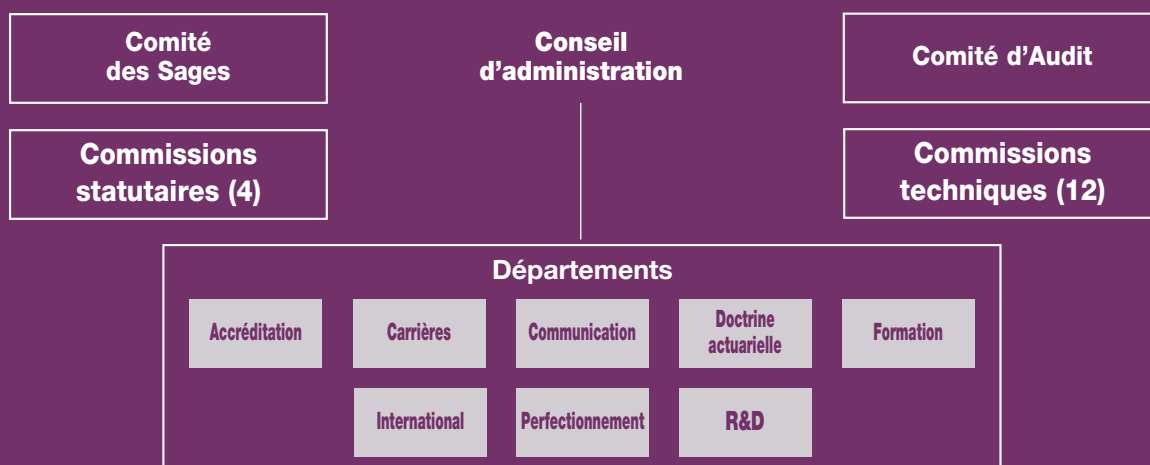
POSTES DE CHARGES	BUDGET 2008	COMPTES 2007
Charges de personnels	200 000	148 310
Loyers et charges locatives	26 000	26 437
Honoraires courants	26 000	24 638
Autres frais de fonctionnement	23 000	22 379
Dotations aux amortissements	6 000	5 448
Charges de fonctionnements	281 000	227 211
Frais de l'AG et du Congrès	20 000	18 052
(recettes du Forum)	- 10 000	- 15 982
Recettes Congrès annuel	- 20 000	- 27 099
Frais des Journées d'Études	26 000	27 927
(Recettes des Journées d'Études)	- 26 000	- 24 306
Séminaire du Conseil et réunions internationales	18 500	14 061
Réunions internationales	0	- 14 733
Dîner débat	10 000	18 582
(Recettes dîner débat)	- 10 000	- 20 135
Création d'un prix actuariel	5 500	
Manifestations actuarielles	14 000	- 23 633
Internet	10 000	8 178
Année Actuarielle	32 000	31 136
BFA	15 000	14 950
Reprise sur provisions BFA (annulation)		- 14 300
Les Échos de l'actuariat	14 000	10 308
Brochure Règles Professionnelles		0
Numérisation mémoires	3 000	
Communication/publications	74 000	50 271
Q/P Résultat SCI Chaulag	2 500	0
Subvention kactu'z	2 500	5 000
Perte journées d'études antérieures		3 553
Divers	2 500	4 012
Documentation	5 000	
Charges exceptionnelles	10 000	12 565
Total charges	381 500	266 414
IS		
Résultat	33 800	74 594
TOTAL GÉNÉRAL	415 300	341 008

POSTES DE RECETTES	BUDGET 2008	COMPTES 2007
Cotisations reçues	359 100	400 793
Cotisations membres affiliés CEA (prov°)	26 000	26 000
- rétrocessions aux amicales (prov°)	- 32 600	- 31 485
- cotisations AAI, Groupe consultatif	- 57 100	-114 843
- frais de recouvrement	0	0
Cotisations nettes	351 600	280 465
Agrément PERP	0	3 000
Annuaire	40 000	40 500
- frais annuaires (conception, routage)	- 5 000	- 878
Recettes institutionnelles	35 000	42 622
Redevances de formation	17 000	17 000
Recettes nettes de formation	17 000	17 000
Divers		834
Divers	0	834
Q/P Résultat SCI Chaulag		87
Cession SICAV	0	
Produits financiers nets		0
Produits exceptionnels	12 000	
Produits exceptionnels		
Total produits	415 300	341 008
TOTAL GÉNÉRAL	415 300	341 008



Organisation de l'Institut des Actuaires

Organigramme



Administration, Direction et Contrôle

Conseil d'administration

À compter du 26 juin 2007

Président	Thomas BÉHAR
Vice-président	Michel PIERMAY
Trésorier	Jean CASANOVA
Secrétaire général	Christophe EBERLÉ
Trésorier adjoint	Charles DESCURE
Secrétaire général adjoint	Alain ADICEOM
Administrateurs	Ariane ADAM-GUILLAUME Stéphanie BÉGUÉ Christophe DELELIS-FANIEN Emmanuel DUBREUIL Renaud DUMORA Vladislav GRIGOROV Alexandre GUCHET François LEPRINCE Anne-Laure LOUVEL Eric MEISTERMANN Sophie MICHON Amélie MOURENS Franck PINETTE Alkis TSIMARATOS

Jury

Pierre ARNAL
Jean-Luc AURE
Paul BRAILLARD
Emmanuel BUCHARD
Olivier CABRIGNAC
Jacques CHEVALIER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT
Arnaud COHEN
Gérard CROSET
Jean-Pierre DIAZ
Brigitte DUBUS-THIRKELL
Estelle EYBALIN-CARNET
Jean-Michel EYRAUD
Christian FETTIG
Nicolas FRIEDERICH
Michel FROMENTEAU
Arnaud GERNARTH
Hervé LE BORGNE
Xavier LE MINOR
Pierre MATHOULIN
Antoine MATTEI
Stéphane MENART
Sylvain MERLUS
Sophie MICHON
Jean-Marie NESSI
Pierre-Alain PATARD
Olivier PEQUEUX
Florent PERNOUD
Patrick PERRET
Pierre PETAUTON
Marc PHAM TRONG
Florence PICARD
Frédéric PLANCHET
Yann QUERE
Marc WISNIAK
Zhou ZHIQIANG

Comité d'Audit

Hervé DOUARD
Raphaël RIMELIN
Sylvain MERLUS
Viviane LEFLAIVE

Comité des Sages

Jean ARVIS
Jean-Luc BESSON
Daniel BLANCHARD
Hans BUEHLMANN
Daniel DEGUEN
Jean PICOT
Bernard POTTIER
Marie-Thérèse LANCE
Véronique LAMBLÉ

Départements

Département **Accréditation**

Directeur : Thomas BÉHAR

Dans le cadre du Département Accréditation, l'Institut des Actuares :

- décerne les titres de membre associé et de membre qualifié de l'Institut des Actuares ;
- agréé les actuares pour la certification des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité de travail et en invalidité ;

- tient et diffuse le tableau d'honneur de l'Institut ;
- tient et diffuse le tableau des actuares, membres de l'Institut des Actuares.

Pour mener à bien ses missions, le Département Accréditation s'appuie sur le secrétariat de l'Institut, la Commission de qualification et la Commission d'agrément.

Département **Doctrine actuarielle**

Directeur : Thierry POINCELIN

Dans le cadre du Département Doctrine actuarielle, l'Institut des Actuares :

- coordonne les travaux des commissions et groupes de travail techniques ;
- répond aux demandes du Groupe consultatif actuariel européen et à l'Association actuarielle internationale ;
- constitue des groupes de travail en fonction de l'actualité actuarielle ;
- recueille, harmonise les avis et recommandations dans le domaine technique.

Pour mener à bien ses missions, le Département Doctrine actuarielle s'appuie sur les travaux de toutes les commissions techniques.

Un comité de pilotage, composé de tous les animateurs des commissions et groupes de travail se réunit à intervalles réguliers afin de faire le point sur les différents travaux.

Département **Formation**

Directeur : *en cours de renouvellement*

Dans le cadre du Département Formation, l'Institut des Actuares :

- contrôle la conformité des formations d'actuares aux normes internationales (AAI) ;
- reconnaît les formations d'actuares ;

- coordonne et s'assure des moyens mis en œuvre par les formations.

Pour mener à bien ses missions, le Département Formation s'appuie sur la Commission scientifique et le Jury.

Département **Perfectionnement**

Directeur : *en cours de renouvellement*

Dans le cadre du Département Perfectionnement, l'Institut des Actuares :

- arrête et encourage la formation au niveau du perfectionnement des actuares ;
- dirige les programmes de perfectionnement ;
- organise les moyens mis en œuvre pour le perfectionnement.

Pour mener à bien ses missions, le Département Perfectionnement s'appuie sur le CEA qui organise : séminaires, summer school, et actions de perfectionnement.

Département International

Directeur : Benoît COURMONT, assisté de Jean BERTHON

Ce département a pour mission d'organiser et de renforcer la représentation des actuaires français à l'étranger, de coopérer avec leurs autorités et organismes professionnels, et de participer aux échanges internationaux au sein de l'AAI et du Groupe consultatif actuariel européen.

Pour ce faire, le Département International s'appuie, conformément à la Charte du représentant mise en œuvre

en 2008, sur des représentants et correspondants permanents ainsi que sur des chargés de missions.

Obtenir la reconnaissance des membres de l'Institut des Actuaires par les autres associations d'actuaires à l'étranger fait également partie des objectifs du Département International.

Département R&D

Directeur : Charles DESCURE

Dans le cadre du Département Recherche et développement, l'Institut des Actuaires :

- encourage et accompagne les travaux de recherche en vue des congrès et colloques ;
- publie le *Bulletin Français d'Actuariat* ;
- met en place une bibliothèque scientifique et professionnelle ;

- contribue à l'élaboration des modules de formation de la Fondation du Risque dont certains bénéficient du label Institut des Actuaires.

Les formations d'actuaires, les laboratoires de recherche et les colloques scientifiques constituent autant de moyens sur lesquels s'appuie le Département Recherche et développement pour mener à bien ses missions.

Département Carrières

Directeur : Ariane ADAM-GUILLAUME

Le Département Carrières a pour mission de fournir aux membres de l'Institut des Actuaires et aux acteurs du marché (Directions générales, DRH, recruteurs) toute information pertinente contribuant à faciliter la relation de ses membres avec ses mêmes acteurs et à améliorer la reconnaissance du titre d'actuaire, membre de l'Institut des Actuaires.

Le Département Carrières assure l'élaboration de services et d'informations ainsi que la pérennité de leur exécution dans le temps. Ses missions sont :

- la mise à disposition d'offres d'emploi sur le site de l'Institut des Actuaires ;
- la publication périodique d'enquêtes salariales. L'analyse

des réponses de l'enquête menée en 2006 est disponible sur le site de l'Institut des Actuaires :

www.institutdesactuaires.com dans la section « Institut des Actuaires>Documents et publications>Départements >Département Carrières » ;

- la mise à disposition d'outils ou d'informations nécessaires au positionnement de ses membres en tant qu'actuaire membre de l'Institut des Actuaires dans le cadre de leur carrière ;
- la mise en place d'une communication adaptée aux acteurs du marché.

Une deuxième enquête sur les salaires a été menée en 2008.

Département Communication

Directeur : Christophe EBERLÉ

Ce département est chargé :

- de la communication interne destinée aux membres ;
- de la communication externe auprès des organismes de place (FFSA, ACAM, CNC, CTIP, FNMF, etc.) et médias (presse, Internet) initiée en 2005.

Il est en charge des supports de communication suivants :

- le site Internet, renouvelé en 2007 dans sa forme et son contenu ;
- les ACTUS : 124 depuis janvier 2007 ;
- la publication *L'Écho des Actuaires*, nouvelle publication initiée en 2005 et poursuivie depuis, sur l'actualité du

mouvement actuariel et l'activité de l'Institut (5 numéros depuis le début de l'année 2007) ;

- l'Année Actuarielle, bilan du mouvement actuariel pour l'année écoulée avec depuis 2006 la publication des comptes de l'Institut des Actuaires ;

Ce département organise également manifestations et des événements tels que :

- les journées d'études ;
- le Congrès annuel des actuaires ;
- des dîners débats ;
- des conférences scientifiques.

Commissions statutaires

Commission Scientifique

À compter du 21 juin 2007

Jean BERTHON	Sylviane GASTALDO	Patrick ROGER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT	Michel LAPARRA, <i>Président</i>	Olivier SORBA
Michel FROMENTEAU	Jean-Paul LAURENT	Jérôme VIGNANCOUR

Commission de Qualification

À compter du 21 juin 2007

Richard DEVILLE	Jean-Michel EYRAUD	Pierre MATHOULIN
Brigitte DUBUS-THIRKELL	Norbert GAUTRON	David MISERAY
Brigitte ECARY	Xavier LE MINOR	Jean-Marie NESSI, <i>Président</i>
Anne EMILY	Bernard MATHIEU	

Commission de Déontologie

Jean BERTHON	Dominique LAURÉ	Pierre SIMONET
Emmanuel DUBREUIL	Anne-Laure LOUVEL	
Jean-Michel EYRAUD	Michel PIERMAY	

Commission d'Agrément des actuaires

Président : Thierry POINCELIN	Responsable* : Jules SITBON	Responsable** : Édith JOUSSEAUME
Vice-présidente : Édith JOUSSEAUME	Suppléant : Christian GOMMÈS	Suppléant : Claire LASVERGNAS
Secrétaire Général : Gilles MARET	Secrétaire : Gilles MARET	

SECTION MORTALITÉ-INCAPACITÉ-INVALIDITÉ*

Mandat	Titulaire	Suppléant
Institut des actuaires	Jules SITBON	Philippe GOUBEAULT
	Laure OLIÉ	Pedro GOMÈS
	Thierry POINCELIN	<i>à désigner</i>
	<i>à désigner</i>	Françoise GRILLET-JACQUART
	Sophie MICHON	Arnaud EHRHARDT
	Christian GOMMÈS	Gilles THIVANT
	Gilles MARET	Dominique TURCO
FFSA	Elsa RENOUF	
	Hervé BOUCLIER	Patrick PICARD
	Agnès CANARELLI	Jean-Pierre DIAZ
FNMF	Édouard de BONNAFOS	Martine VAREILLES
	<i>à désigner</i>	Didier LEGRAND
CTIP	Pierre ALBERTINI	Philippe BARRET
GEMA	Gisèle CUNYOT	Bernard PARIS
Enseignants	Christian HESS	<i>à désigner</i>

SECTION PERP**

Mandat	Titulaire	Suppléant
Institut des actuaires	Martine VAREILLES	à désigner
	Hervé AKOUN	Pierre SIMONET
	Martial LASFARGUES	Luc PEYRONNEL
	Élisabeth TERRA-GEHRINGER	Jean-François BOULIER
	Édith JOUSSEAUME	à désigner
	Claire LASVERGNAS	Jean-Marie LECA
	à désigner	à désigner
FFSA	Jean-Pierre DIAZ	Agnès CANARELLI
	Édouard de BONNAFOS	à désigner
	Christophe MUGNIER	Jeannie DOUKHAN
FNMF	à désigner	Didier LEGRAND
CTIP	Éric RAMBAUD	Alain MARTINI
GEMA	Gisèle CUNYOT	à désigner
Enseignants	Jacques CHEVALIER	à désigner

Nouveaux membres : Marie-Françoise RESVE, Pierre PERRAUX, Yann RIBOURG.

En 2006, l'Institut a également obtenu la possibilité de décerner un nouvel agrément concernant les actuaires conseil dans le cadre des Institutions de retraite professionnelle. À cette occasion, la notion d'actuaire travaillant en entreprise a été reconnue pour la première fois par l'État. Cet agrément a été défini par le décret 2006-740, publié le 29 juin 2006 au *Journal officiel* et portant sur les retraites professionnelles supplémentaires. Ce décret crée également un nouvel agrément pour les actuaires-conseil qui auront à certifier le calcul des provisions.

Le décret prévoit que, pour les activités de retraite professionnelles, les provisions techniques sont calculées chaque année par un actuaire et certifiées soit par le ou les commissaires aux comptes de l'entreprise d'assurance (...), soit par un autre actuaire, indépendant de l'entreprise d'assurance et agréé à cet effet par l'une des associations d'actuaire (...). L'actuaire ou le ou les commissaires aux comptes vérifie que les provisions sont, dans le respect des dispositions du présent code applicables à celles-ci, constituées de façon suffisamment prudentes, en tenant compte, le cas échéant, d'une marge adéquate pour les écarts défavorables, et que les méthodes et les bases de calcul des provisions techniques restent en général constantes d'un exercice à l'autre. Le décret et l'arrêté sont disponibles sur le site de l'Institut des Actuaires dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commissions.

La Commission d'agrément des actuaires a rédigé des lignes directrices sur la certification des tables de mortalité instantanées. Ces lignes directrices, après consultation des membres de l'Institut des Actuaires, et après décision du Conseil d'administration de l'Institut du 20 juin 2006 sont devenues une recommandation qui est intégrée dans les règles professionnelles de l'Institut. Le document est consultable en ligne sur le site de l'Institut dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commission d'agrément.

• **section mortalité-incapacité-invalidité :**

responsable : Jules SITBON ; suppléant : Christian GOMMÈS ; secrétaire : Gilles MARET.

• **section Épargne-Retraite :**

responsable : Édith JOUSSEAUME ; suppléante : Claire LASVERGNAS.

La Charte de la section PERP et la liste des membres de la Commission d'agrément sont consultables sur le site de l'Institut des Actuaires dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commission d'agrément.

Conseil de Discipline

Daniel BLANCHARD
Michel LUZI

Marc RAYMOND
Michel SIMMONET

Commission d'Appel

Jean-Marie NESSI
Hervé DOUARD

Sylvain MERLUS
Thierry POINCELIN

Commissions techniques

Département **Doctrines actuarielle**

Directeur : Thierry POINCELIN

Ce département coordonne les travaux des commissions de l'Institut des Actuares. Il propose la création de nouvelles commissions en fonction des sujets d'actualité.

LISTE DES COMMISSIONS

Commission	Animateur
Commission Actif-passif	Martial LASFARGUES
Commission Banque et finances	François BONNIN
Commission Comptable	Charles VINCENSINI
Commission IAS 19	Denis CAMPANA
Commission Indices de référence de marché	Jacques CHEVALIER
Commission Réassurance	Laurent MONTADOR
Commission Retraite	Alain MARTINI
Commission Santé	Noëlle BOGUREAU
Commission Solvabilité	Christiaan WEIJLING
Commission Tables de mortalité	Guillaume LEROY
Commission <i>ad hoc</i> sur la validation des modèles internes	François BONNIN

Commission **Actif-Passif**

Animateur : Martial LASFARGUES

Son objectif est de traiter des différents aspects de l'actif-passif et de promouvoir les meilleures pratiques dans ce domaine.

Commission **Banque et Finances**

Animateur : François BONNIN

Vice-présidente pour les sujets « marché de capitaux » : Stéphanie BÉGUÉ

Vice-présidente pour les sujets « gestion d'actifs » : Sylvie MALÉCOT

2007 : chantier sur les EMTN structurés

Un état des lieux décrivant les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs de la place quant à la classification de certains produits structurés communément intitulés « EMTN structurés » a été rédigé. Suite à la crise, la commission a quelque peu élargi son champ de réflexion et travaille dans le but de proposer une solution simple qui permette de comparer des prises de risque sur des produits structurés portant sur des sous-jacents de différente nature.

Pour **2008** le programme de travail va se concentrer sur la problématique de la génération de scénarios économiques, en lien avec les groupes de travail sur la validation des modèles internes dans l'optique Solvency II. La commission travaillera également pour apporter un éclairage technique sur les problématiques de consommation de fonds propres réglementaires par classe d'actif.

Commission Comptable

Président : Charles VINCENSINI

Son objectif est de mener des réflexions et des recherches comptables à l'usage des actuaires sur les sujets d'actualité. Ses discussions débouchent sur des analyses et des clarifications exposées dans le compte-rendu de chaque réunion et le cas échéant, sur la préparation de recommandations.

La commission, qui compte une dizaine de membres actifs, s'est réunie à neuf reprises depuis septembre 2007.

Elle s'est attachée à commenter l'actualité comptable et actuarielle nationale et internationale, notamment en échangeant sur l'actualité législative et réglementaire et notamment sur les commentaires au DP de l'IASB sur IFRS 4 phase 2.

Dans les prochains mois, la Commission Comptable doit poursuivre l'examen des problématiques comptables dans le cadre de la mise en œuvre d'IFRS 4 phase 2.

Commission Dommages

Animateur : *en cours de renouvellement*

La commission a poursuivi ses travaux sur la DFA (Dynamic Financial Analysis) en particulier la modélisation de la sinistralité dans les modèles DFA.

Commission IAS 19

Président : Denis CAMPANA

L'arrivée de la norme IAS/IFRS 19 rend obligatoire la reconnaissance dans les comptes des entreprises des engagements sociaux liés aux régimes de retraite (et assimilés) à prestations définies. Elle limite le choix des méthodes et hypothèses utilisées pour calculer : la dette actuarielle, la charge annuelle à comptabiliser, la provision à constater au bilan. Elle implique donc une homogé-

nisation dans l'utilisation des taux d'actualisation retenus, tables de mortalité, principes d'évaluation des actifs de couverture des régimes, hypothèses de rendement des actifs de couverture des régimes et modalités de lissage et d'amortissement des écarts actuariels.

Cette commission établit les modalités de cette harmonisation sur le plan actuariel.

Commission Indices et références de marché

Animateur : Jacques CHEVALIER

La commission publie :

- chaque mois une courbe des taux zéro-coupon, destinée notamment aux états réglementaires T3 ;
- chaque année les indices destinés aux calculs du test d'exigibilité (état C6bis).

Ces publications sont disponibles sur le site de l'Institut des Actuaires dans la section « Institut des Actuaires > Documents et Publications > Publications de l'Institut ».

Commission Réassurance

Président : Laurent MONTADOR

La Commission Réassurance traite de sujets relatifs à la réassurance-vie ou Non-Vie, traditionnelle ou alternative.

Commission Retraite

Animateur : Alain MARTINI

La Commission retraite étudie les régimes relevant de la branche 26 et les questions relatives aux transferts individuels et collectifs.

La commission a étudié le projet de texte de loi relatif à la transposition de la directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle (IRP) et a participé à la réunion organisée par Bercy en la matière.

La commission abordera la question de la modélisation des opérations de retraite, d'une part dans le cadre de la parti-

icipation de l'Institut aux travaux sur Solvabilité II et d'autre part pour répondre à la problématique de l'article 116 de la Loi Fillon qui impose, d'ici le 31 décembre 2008, le transfert des engagements de retraite des IRS vers des structures d'assurance.

La Commission retraite a répondu en 2008 à une enquête sur l'opportunité de soumettre les activités fonds de pension à la directive Solvabilité II.

Commission Santé

Animateur : Noëlle BOGUREAU

Dans le contexte actuel d'évolutions techniques et réglementaires de l'assurance maladie et de l'assurance complémentaire santé, les actuaires réfléchissent à leurs méthodes de travail dans ce secteur spécifique de

l'assurance. Les chantiers prioritaires concernent l'appréciation du coût de la dérive des prestations avec l'âge et des méthodes à appliquer pour constituer des provisions pour risques croissants en santé.

Commission Solvabilité

Animateur : Christiaan WEIJLING

La commission a pour objectif de favoriser la réflexion sur l'édification de Solvabilité II en liaison avec le Groupe consultatif et le Cadre Mondial de la Solvabilité avec l'AAI. Elle diffuse à cet effet la documentation reçue de ses organisations actuarielles à une quarantaine de membres.

Certains d'entre eux sont intervenus sur ces thèmes lors de manifestations organisées par l'Institut des Actuares. La commission a contribué à la mise en place de groupes de travail sur le Best Estimate de l'ACAM.

Commission Tables de mortalité

Président : Guillaume LEROY – Représentant du Conseil : Thomas BÉHAR

Cette commission a été créée à la suite d'une demande du Trésor de revoir les tables de mortalité réglementaires.

L'Institut a été associé aux travaux de place comprenant le Trésor, l'ACAM, la FFSA, le GEMA, la FNMF et le CTIP et a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet.

Commission *ad-hoc* sur la validation des modèles internes

Animateur : François BONNIN

L'année 2008 a vu la création d'un chantier sur les problématiques de la validation des modèles internes dans le cadre de la future norme réglementaire Solvabilité II.

La première étape prévue au calendrier est de définir une feuille de route avant l'été 2008, la finalisation des travaux étant fixée pour juin 2009.

Ce chantier est subdivisé en groupes de travail sur les sujets suivants :

- Groupe de travail « Calibration test et Statistical test », responsable Gilles Pestre ;

- Groupe de travail « Use test », responsable Benoît Courmont assisté de François Bonnin ;
- Groupe de travail « Génération de scénarios économiques », responsable François Bonnin assisté de Patrice Palsky ;
- Groupe de travail « Auditabilité », responsable Stéphane Kuypers.

Vincent Dupriez est chargé de la coordination de ce chantier, mené par l'Institut des Actuares, avec le Groupe consultatif européen.

Conférences des directeurs actuariels Vie

Animateur : Philippe MATHOUILLET

La nécessité pour l'Institut de prendre souvent et rapidement des positions sur des sujets et questions relevant de l'actuariat ou du contrôle des risques en Vie, en particulier dans le cadre des consultations émanant des groupes de travail Solvabilité II du Groupe consultatif a conduit à créer

une « conférence de directeurs actuariels vie » informelle qui pourra émettre un avis consultatif auprès du Conseil. Cette conférence permet également d'effectuer des échanges informels entre ses membres sur des sujets techniques.

Autres instances

Groupe des Actuaires de Lyon

Président : Anne MARION

Le Groupe des actuaires de Lyon regroupe les actuaires travaillant en Rhône-Alpes. Il se réunit une fois par an

au cours d'un dîner qui, pour cette année, a eu lieu le 5 juin 2008.

Amicale des Actuaires du Nord

Président : Éric DELAFOSSE

L'Amicale des Actuaires du Nord se réunit 3 fois par an et rassemble une vingtaine de membres. Lors des réunions, les membres échangent sur des sujets d'actualité ou réglementaires. En 2006, l'intérêt s'est porté sur le risque de longévité avec les évolutions réglementaires des tables

de mortalité des rentiers et les présentations faites lors du Congrès international des Actuaires. La convention AERAS a également suscité beaucoup d'échanges pour sa mise en place.

Groupe Régional Grand Est Europe

Président : Nicolas ROSSKOPF – Secrétaire : Marie HADERER

Le Groupe Régional Grand Est Europe se réunit régulièrement. En septembre 2007, la réunion du groupe a été marquée par l'intervention de Monsieur Roger, Doyen de l'Université de Sciences Économiques de Strasbourg sur

le thème de la « Finance comportementale ». Les résultats de l'enquête de rémunération des actuaires évoluant à l'Est de l'Europe ont été commentés par Sophie Roth, en charge de cette étude.

Groupe des Actuaires de l'Arc Atlantique (G3A)

Contacts : Norbert GAUTRON et François LEPRINCE

Le G3A regroupe les actuaires travaillant notamment au Mans, Rennes, Brest, Nantes, Niort et Bordeaux. Il s'est

réuni ces derniers mois pour organiser son fonctionnement et traiter des normes IFRS en Assurance et de Solvabilité II.



Instances internationales des Actuaires

Groupe Consultatif Actuariel Européen



Le Groupe consultatif actuariel européen a été créé en 1978 afin de permettre aux associations d'actuares des pays membres de la Communauté européenne de prendre position sur la législation existante et à venir dans les domaines d'activité de la profession actuarielle.

34 associations d'actuares de 31 pays de la communauté européenne sont représentées dans le Groupe consultatif. Le Groupe consultatif constitue également un forum d'échanges pour l'ensemble des associations d'actuares européennes.

Les grandes manifestations en 2008 sont :

- le Colloque à la Hague en Hollande le 21 novembre 2008
- les Summer School à Lyon en France du 21 au 23 juillet 2008 dont le thème sera Solvabilité II et l'ERM.

Objectifs :

Les objectifs du Groupe consultatif sont les suivants :

- étudier la législation existante et envisagée de l'Union européenne ayant une incidence sur la profession actuarielle et, le cas échéant, présenter des observations et des communications à l'Institution et aux institutions de l'Union européenne appropriée(s) ;
- donner des conseils aux institutions de l'Union européenne sur des questions portant sur la profession actuarielle, à la demande de celles-ci ;
- représenter des associations membres lors de discussions avec les institutions de l'Union européenne, et plus particulièrement la Communauté européenne ;
- fournir un forum de discussion pour les associations actuarielles de l'Europe entière ;
- défendre des normes de professionnalisme élevées parmi les associations actuarielles d'Europe ;
- promouvoir la formation et le développement professionnel des actuares dans l'Europe.

Membres :

Il y a deux catégories de membres :

- les associations de membres à part entière – situées dans un état membre de l'Union européenne ou dans un autre état européen et satisfaisant les critères de professionnalisme définis à l'article 5 ;
- les associations de membres observateurs – situées dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre état européen, mais qui ne remplissent pas les critères nécessaires pour devenir membre à part entière.

Pour être membre à part entière, il faut avoir un code de déontologie qui reflète au minimum les exigences du Code de déontologie du Groupe et se conformer aux normes de formation minimum exposées dans le « Core syllabus for Actuarial Training in Europe » (Plan d'études principal pour la formation actuarielle en Europe) de décembre 1998, tel que modifié de temps à autre. Dans les 18 mois qui suivent

leur demande d'adhésion les associations doivent avoir mis en place une procédure disciplinaire se conformant à des principes définis dans les statuts du Groupe consultatif. Par ailleurs, un processus de promulgation des normes de bonnes pratiques doit être observé par l'association lorsque celle-ci les recommande.

Accord de reconnaissance mutuelle :

Un accord de reconnaissance mutuelle que doivent signer les membres à part entière prévoit un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur. Le Groupe consultatif peut former des commissions sur des sujets particuliers. Actuellement, les commissions en vigueur sont les Commissions Formation, Professionnalisme, Assurance, Investissements et risques financiers et retraites, ainsi qu'un certain nombre de groupes de travail sur Solvabilité II.

REPRÉSENTANTS DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES DANS LE GROUPE CONSULTATIF ACTUARIEL EUROPÉEN**Commissions**

Commissions	Noms
Formation	Jean BERTHON
Professionalisme	Jean BERTHON
Assurance	Thierry POINCELIN
Investissements et risques financiers	François BONNIN
Retraites	Richard DEVILLE, Alain MARTINI

Groupes de travail SOLVABILITÉ II

Groupe de travail 1 - Pilier I : Vie	Stéphane KUYPERS
Groupe de travail 2 - Pilier I : Non-Vie	Benoit COURMONT, Sandra RATOVARINO
Groupe de travail 3 - Pilier II : surveillance prudentielle	Vincent DUPRIEZ
Groupe de travail 4 - Pilier III : publication d'informations et comptabilité	Ngoc Nguyen DAO
Groupe de travail 5 - Conglomérats et activités transsectorielles	Gilles PESTRE
Membres honoraires et Présidents honoraires	Max LACROIX
Représentants titulaires	Jean BERTHON

Association Actuarielle Internationale - AAI

Fondée en 1895, l'Association Actuarielle Internationale (AAI) est une association mondiale regroupant des associations actuarielles professionnelles locales et leurs membres individuels. La vocation de l'AAI existe consiste à promouvoir une profession mondiale composée d'actuaire reconnus comme détenteurs de compétences techniques et de la fiabilité nécessaire pour servir l'intérêt public.

En ce moment, l'AAI compte 56 Membres Titulaires, 23 Membres Associés et 3 Membres Institutionnels. Tous les actuaire pleinement qualifiés des associations Membres Titulaires sont de droit membres individuels de l'AAI par l'adhésion à leur association respective, laquelle doit payer sa cotisation à l'AAI. Tout membre individuel peut aussi adhérer aux sections de l'AAI, couramment ASTIN, AFIR, AIAC, SSAAI, PBSS, ASF et VIE en versant la cotisation demandée.

Objectifs :

Les objectifs de l'AAI sont les suivants :

- promouvoir le rôle et améliorer la notoriété de la profession ;
- se donner des normes élevées de professionnalisme afin de servir au mieux l'intérêt public ;
- faire progresser la connaissance de la science actuarielle ;
- encourager le perfectionnement personnel des actuaire ;
- favoriser l'estime et le respect mutuel entre actuaire ;
- fournir une tribune de discussion aux associations actuarielles et aux actuaire ;
- représenter la profession auprès des organismes internationaux.

Une vocation mondiale :

L'AAI est l'organisation internationale particulière vouée à la recherche, à l'éducation et au développement de la profession



REPRÉSENTANTS DE L'INSTITUT DES ACTUAIRE À L'AAI

Comités	Groupes de travail	Noms
Agrément		
Conseil et assistance	Sous-comité sur la Chine	
	Sous-comité sur le fonds de l'AAI	
	Sous-comité sur l'Amérique Latine	
Vérification et finances		
Risques financiers	Groupe de travail sur l'économie financière	François CHAUVET
Comptabilité		Charles VINCENSINI
– Normes actuarielles		Thomas BÉHAR
– Marges du risque		
Réglementation		Thierry POINCELIN
– Réassurance	Groupe de travail sur la réassurance	François GRINDA
– Marge du risque		Michaël DONIO
– Solvabilité	Groupe de travail sur la solvabilité	Alkis TSIMARATOS
Éducation		Jean BERTHON
Programme international d'éducation de l'AAI		Jean BERTHON
Services aux membres		
Pensions et avantages sociaux		
Professionnalisme		Thomas BÉHAR
Sécurité sociale		Thierry POINCELIN
Relations supranationales		
Représentant titulaire	Le président de l'Institut - règle appliquée	
Représentant suppléant		Jean BERTHON
Sections		Présidents
AFIR		Jean BERTHON
AWF		Édouard LEVAY



et des associations actuarielles. L'AAI édicte le Core Syllabus, et veille à son application par les associations membres. Le Core Syllabus est l'ensemble des connaissances requises pour pouvoir exercer la profession d'actuaire. Pour promouvoir la recherche actuarielle et le perfectionnement dans certains domaines de pratique, l'AAI a fondé des sections spécialisées auxquelles peuvent adhérer différentes catégories de membres. L'AAI comprend sept sections : **AFIR** (Risques financiers), **ASTIN** (Assurance non-vie), **AWF** (Actuaires sans frontières), **IAAHS** (Santé), **IAALS** (Assurance-vie), **IACA** (Actuaires-conseils) et **PBSS** (Pensions, avantages sociaux et sécurité sociale).

La **Section AFIR** a été créée en 1988 ; son nom reprend des initiales « Actuarial Approach for Financial Risks ». Son objectif est de favoriser la recherche actuarielle dans le domaine des risques financiers et sa fonction principale est d'organiser annuellement un colloque.

La **Section ASTIN** a été créée en 1957 pour promouvoir la recherche dans tous les aspects actuariels de l'assurance générale (incendie, accidents, et risques divers) et de l'assurance ; son nom reprend des initiales de « Actuarial Studies In Non-life insurance ». Depuis peu, son champ d'application a été élargi aux assurances maladies.

La **Section (AIAC Association Internationale des Actuaires Conseil)** a été créée en 1968 indépendamment de l'AAI, afin de favoriser des échanges internationaux d'opinions entre des actuaires conseil. Elle a été admise à titre de section de l'AAI en 1999.

La **Section Santé de l'Association Actuarielle Internationale (SSAAI)** a été créée en mai 2003 pour fournir une perspective internationale sur la pratique en matière actuarielle de santé, l'assurance maladie publique et privée, et les sujets de politique sur la santé.

La **Section sur les pensions, avantages sociaux, et la sécurité sociale (PBSS)** a été créée en 2003 pour servir les actuaires du monde qui ont un intérêt personnel, professionnel, éducatif ou de recherche dans le domaine de la protection sociale et sur les questions d'ordre commercial, social et public au sujet des pensions et autres avantages.

La **Section d'Actuaires sans frontières (AWF)** a également été fondée en 2003 pour lier des situations en besoin de compétences actuarielles avec des ressources financières et des bénévoles en actuariat qui peuvent satisfaire ces besoins.

La **Section sur l'assurance-vie (IAALS)** a été créée en 2005 pour servir les actuaires du monde qui ont un intérêt personnel, professionnel, éducatif ou de recherche dans le domaine de l'assurance-vie.

ASTIN, AFIR, SSAAI et AIAC organisent régulièrement des colloques auxquels sont présentés des communications sur des travaux théoriques ou pratiques.

La revue de l'AAI, le Bulletin ASTIN, est publiée deux fois par année. Cette revue de renommée mondiale sert de référence scientifique pour la profession actuarielle. Le Bulletin ASTIN traite non seulement des assurances Non-Vie, mais tous les aspects de la pratique actuarielle et de la modélisation stochastique. Le Bulletin ASTIN encourage les auteurs à soumettre toute communication d'intérêt pour les diverses Sections de l'AAI.

Le Conseil de l'AAI

Il est constitué du président qui occupe sa fonction pendant un an, des dirigeants et d'un délégué par association Membre Titulaire d'un délégué par Section. Les comités et le Conseil se rencontrent habituellement deux fois l'an, chaque fois dans un pays différent. Les dirigeants pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 sont :

David G. Hartman, *Président*
Katsumi Hikasa, *Président désigné*
Hillevi Mannonen, *Présidente sortante*
Yves Guérard, *Secrétaire Général*

Le Conseil élit un Comité exécutif chargé de coordonner les activités et les opérations, de proposer les stratégies, les budgets et les cotisations de membres, de même que le lieu des réunions du Conseil. Le président préside le Comité exécutif dont les membres sont les dirigeants et les présidents de comités et Sections.

Les divers comités de l'AAI sont :

Agrément : examiner les demandes d'adhésion, revoir les critères d'adhésion, et faire au Conseil les recommandations qui s'imposent, y compris relativement à des situations spécifiques où les membres ne se conforment pas aux conditions de l'adhésion. (Juan Carlos Padilla, Mexique)
Amérique latine (Sous-comité du Comité de consultation et d'aide) : identifier les besoins des pays de l'Amérique latine auxquels l'AAI serait en mesure de répondre, au niveau individuel, national ou régional. (Luis Huerta, Mexique).

Consultation et aide : fournir des conseils et de l'aide à la demande des associations membres, des associations qui

désirent devenir membres et des personnes qui désirent établir de nouvelles associations. Il a aussi comme responsabilité de recommander à l'AAI diverses initiatives en relations avec son mandat. (Bob Conger, États-Unis).

Chine (Sous-comité du Comité de consultation et d'aide) : contribuer à la mise sur pied, en Chine, de programmes d'études en actuariat ainsi qu'à l'élaboration de normes professionnelles et donner des conseils sur la création d'une association professionnelle d'actuaire en République populaire de Chine. (Estalla Chiu, Hong Kong).

Comptabilité des assurances : coordonner la réponse de l'AAI aux documents du CINC et de la fédération internationale des comptables (IFAC) au sujet de la vérification et des rapports financiers des sociétés d'assurances ; aborder les questions professionnelles d'intérêt international pour les actuaire, les comptables et les vérificateurs, notamment l'élaboration et la mise à jour des normes actuarielles de pratique de l'AAI au sujet de la vérification et des rapports financiers des sociétés d'assurances ; entretenir des relations avec le CINC et l'IFAC et, au besoin, aider le Comité de réglementation des assurances de l'AAI dans son rôle de liaison avec l'AICA. (Sam Guttermann, États-Unis).

Éducation : recommander les lignes directrices et un programme-cadre d'études en vue d'une qualification au titre d'actuaire reconnue à l'échelle internationale, recommander des mesures visant à faciliter les échanges d'information au sujet des programmes ou possibilités de perfectionnement professionnel dans les pays représentés par les Associations membres ; encourager les actuaire à s'orienter vers une carrière internationale et considérer la possibilité de créer une base de données, en particulier en ce qui concerne les exigences de perfectionnement professionnel. Les lignes directrices et le programme-cadre de l'AAI, adoptés en juin 1998, obligeront une association membre à respecter les critères du programme-cadre si elle veut jouir du statut de « membre titulaire » à compter de 2005. (Mary Frances Miller, États-Unis).

Fonds de l'AAI (Sous-comité du Comité de consultation et d'aide) : stimuler et d'appuyer l'expansion de la profession et de la formation actuarielle dans les pays où la profession actuarielle est en voie de développement, plus particulièrement s'il n'existe aucune association actuarielle ou seulement une association locale qui en est à ses premiers stades de développement. (Jim MacGinnitie, États-Unis).
Mises en candidature : recommander au Conseil des candidats aux postes clés de l'AAI et définir le mandat des Comités et groupes de travail. (Hillevi Mannonen, Finlande).

Normes actuarielles (Sous-comité du Comité sur la comptabilité des assurances) : élaborer des recommandations au sujet des normes actuarielles internationales de pratique afin de préparer ou d'examiner des valeurs ou des renseignements liés aux normes des rapports financiers adoptées par le CINC aux fins des contrats d'assurance et de certains instruments financiers, réserves et éléments d'actif et de passif éventuels. (David Congram, Canada ; Francis Ruygt, Pays-Bas).

Normes comptables (Sous-comité du Comité sur les pensions et les avantages sociaux) : préparer, pour l'approbation du Comité sur les pensions et avantages sociaux, une réaction appropriée au Comité sur les normes comptables internationales (CINC) sur la Norme comptable internationale 19 et questions relatives. (Garry Hibbard, Royaume-Uni).

Pensions et avantages sociaux : traiter des questions découlant de la promulgation de la norme comptable sur les avantages sociaux du Conseil international des normes comptables (CINC) ; s'occuper de toute question professionnelle d'intérêt international pour les actuaire du domaine des régimes de retraite d'employeurs et des avantages sociaux ; assurer la coordination nécessaire avec le Comité sur la sécurité sociale ; soutenir la future section sur les pensions de l'AAI, si celle-ci est établie ; nouer des liens avec d'autres organismes s'occupant de pensions dans le monde selon les besoins. (Esko Kivisaari, Finlande).

Planification stratégique (Groupe de travail du Comité exécutif) : faire avancer le processus de planification stratégique et de rédiger un plan stratégique pour présentation au Comité exécutif en juin 2004. (Katsumi Hikasa, Japon).

Professionnalisme : déterminer et discuter des questions liées au professionnalisme des actuaire dans le monde, et conseiller les associations sur l'interprétation et la mise en œuvre des normes de l'AAI, le cas échéant, et suivre leur expérience dans l'application des normes de l'AAI. (Michael Pomery, Royaume-Uni).

Programme international d'éducation : responsable du développement, de la mise en œuvre et de l'organisation d'un programme international d'éducation actuarielle. (Alf Guldberg, Suède).

Réassurance (Sous-comité du Comité sur la réglementation des assurances) : aborder et coordonner les questions actuarielles d'importance particulière, mais non limitée, à la réassurance aussi bien que la pertinence de la réassurance avec l'assurance directe. (Michael Eves, Suisse).

Réglementation des assurances : assurer la liaison avec les autorités de surveillance et avec d'autres organismes intéressés à l'échelle internationale aux questions ayant trait à la réglementation et à la supervision des compagnies d'assurance et de participer à l'élaboration de lignes directrices ou de normes. (Rolf Stölting, Allemagne).

Relations supranationales : promouvoir activement une visibilité élevée pour la profession actuarielle sur la scène internationale et sa participation active dans tous les domaines où la compétence des actuares peut être sollicitée. (Philippe Maeder, Suisse).

Risques financiers : examiner, du point de vue de la profession actuarielle, toutes les questions qui ont trait au risque des placements et aux risques financiers, faire rapport au Conseil et présenter des propositions sur les mesures requises. (Tony Coleman, Australie).

Finances (groupe de travail du comité sur les risques financiers). À la lumière de ce que l'on peut voir sur les relations entre les sciences économiques financières et la science actuarielle, favoriser l'évolution de saines pratiques pour la profession actuarielle globale et aider à gérer n'importe quel nouveau paradigme. (David Kingston, Irlande).

Sécurité sociale : assurer la liaison avec l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et travailler, de concert avec l'AISS, à l'élaboration et à la promotion d'une norme de pratique pour les actuares qui produisent des rapports officiels sur les systèmes de sécurité sociale. Le Comité est aussi chargé de promouvoir le rôle de l'actuariat par rapport aux organisations de la sécurité sociale et d'appuyer les actuares qui travaillent dans ce domaine. (Robert L. Brown, Canada).

Services aux membres : répondre aux besoins professionnels des membres individuels au sein de l'AAI ; favoriser la communication entre les membres individuels intéressés ; et appuyer les sections existantes. (Ibrahim Muhanna, Liban).

Solvabilité (Sous-comité sur la réglementation des assurances) : continuer le travail de l'AAI dans le secteur de l'évaluation de la solvabilité et du risque des assureurs. (Stuart Wason, Canada).

Vérification et finances : chargé de la vérification, de la surveillance et de la révision de tous les états financiers de l'AAI, et de concert avec le Secrétariat, de recommander les politiques pertinentes et les directives opérationnelles. Le Comité devra également fournir la certification annuelle relative à des questions financières particulières et les délégations de pouvoir. Le Comité sera chargé de certifier sur une base annuelle toutes les déclarations publiques. (Curtis Huntington, États-Unis).

Les grandes manifestations de l'AAI

- Le 28^e Congrès International des Actuares a eu lieu à Paris, en France, du 28 mai au 2 juin 2006.
www.ica2006.com
- Le 29^e Congrès International des Actuares aura lieu à Cape Town, Afrique du Sud, du 7-12 mars 2010.
www.ica2010.com
- Le 30^e Congrès International des Actuares aura lieu à Washington, États-Unis, du 30 mars au 4 avril 2014.
www.ica2014.com

Secrétariat :
Nicole Séguin, c.a.é.
Directrice générale
800-150 rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 1P1
Téléphone : 1-613-236-0886, poste 123
Télécopieur : 1-613-236-1386
Courriel : directrice.generale@actuares.org



Formation d'actuaire

5 formations universitaires

Les dix filières de formation d'actuaire reconnues par l'Institut des Actuaire :

ISFA (Lyon)

Institut de Science Financière et d'Assurances
Université Claude Bernard (Lyon 1)



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1930

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme d'Actuaire de l'Université de Lyon

3. Positionnement

Formation de spécialistes possédant les connaissances théoriques et pratiques d'ordre mathématique, économique et juridique pour proposer des modèles de gestion des risques financiers et d'assurances.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

30

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en 1^{re} année, pour les étudiants ayant suivi les enseignements des classes préparatoires (Maths Spé, HEC, K.S, Bio Spé) ou du 1^{er} cycle scientifique (DEUG à dominante mathématique).
- Sur titres, en 1^{re} année pour les titulaires d'une licence scientifique ou d'un diplôme équivalent, et en 1^{re} année ou 2^e année (selon dossier) pour les titulaires d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme équivalent.
- Période d'admission : mai/juin.

7. Responsable

Jean-Claude AUGROS

8. Coordonnées

ISFA
Domaine scientifique de Gerland
50 avenue Tony Garnier
69366 LYON Cedex 07
Tél. : +33 (0)4 37 28 74 74
Fax : +33 (0)4 37 28 74 01
E-mail : secretariat.isfa@univ-lyon.fr
Web : <http://isfa.univ-lyon1.fr>

ISUP (Paris)

Institut de Statistiques de l'Université de Paris Université
Pierre et Marie Curie (Paris 6)



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1962

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme de Statisticien mention Actuariat

3. Positionnement

La plus ancienne formation de statistique de France délivre un enseignement de haut niveau tant théorique qu'appliqué dans les domaines relevant de la statistique : actuariat, bio-statistique, industries et services.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

20

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans avec une spécialisation « actuariat » en 2^e et 3^e année.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en première année, à partir d'un niveau bac + 2 scientifique (classes préparatoires ou DEUG).
- Sur titres, en 1^{re} ou 2^e année, avec une licence ou une maîtrise de mathématiques.
- Période d'admission : mai/juin.

7. Responsable

Michel DELECROIX

8. Coordonnées

ISUP
Maison de la Pédagogie
4 place Jussieu
75252 PARIS CEDEX 05
Tél. : +33 (0)1 44 27 70 56
Fax : +33 (0)1 44 27 70 50
E-mail : isup@fr.st
Web : <http://isup.cicrp.jussieu.fr>

ULP (Strasbourg)

Université Louis Pasteur
UFR Mathématique et Informatique



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1984

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme Universitaire d'actuaire de Strasbourg D.U.A.S.

3. Positionnement

Université à vocation européenne. Formation centrée sur une approche concrète des aspects internationaux de l'assurance et de la finance.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

15

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans.

6. Conditions d'admission

- Sur concours pour les étudiants diplômés du 1^{er} cycle ou équivalent et les élèves des classes préparatoires.
- Période d'admission : juin/juillet.

7. Responsable

Patrick Roger

8. Coordonnées

Université Louis Pasteur
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
61 avenue de la Forêt Noire
67085 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 90 24 21 44
Fax : +33 (0)3 90 24 21 07
E-mail : actuariat@adm-ulp.u-strasbg.fr
Web : <http://actuariat.u-strasbg.fr>

EURIA (Brest)

Euro-Institut d'Actuariat Jean Dieudonné
Université de Bretagne Occidentale



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1989

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Master d'Actuariat

3. Positionnement

Institut universitaire autonome centré sur la formation à la finance et à la recherche intéressant l'économie régionale européenne.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

15

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans.

6. Conditions d'admission

- Sur concours pour les étudiants de niveau bac +2 (Maths Spé, DEUG, MIA ou MASS).
- Sur titres pour l'entrée directe en 3^e année pour les titulaires d'une maîtrise de mathématiques ou d'un diplôme équivalent.
- Période d'admission : juin.

7. Responsable

Hervé Le Borgne

8. Coordonnées

EURIA
Université de Bretagne Occidentale
6 avenue Le Gorgeu
CS 93837
29285 BREST CEDEX 3
Tél. : +33 (0)2 98 01 66 55
Fax : +33 (0)2 98 01 66 55
E-mail : herve.leborgne@univ-brest.fr
Web : <http://www.euria.infini.fr>

DAUPHINE (Paris)

Université Paris Dauphine
UFR Mathématiques de la Décision



1. Date de création de la formation d'Actuaire

2001

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuares

Master d'Actuariat

3. Positionnement

Grand établissement.

4. Nombre moyen d'Actuares diplômés par an

20

5. Organisation des études

La durée totale des enseignements représente 500 heures (hors stage).

6. Conditions d'admission

Concours sur dossier ouvert aux titulaires du diplôme de première année du Master MIDO, parcours actuariat, de l'Université Paris Dauphine. Les titulaires de formation équivalente peuvent également présenter leur candidature.

7. Responsable

Christian Hess

8. Coordonnées

Université Paris Dauphine
DFR Mathématiques de la Décision
Place Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16
Tél. : +33 (0)1 44 05 47 90
Fax : +33 (0)1 44 05 40 36
E-mail : patricia.dessans@dauphine.fr
Web : www.mido.dauphine.fr

2 formations des grandes écoles

ENSAE (Paris)

École Nationale de la Statistique et de l'Administration
Économique



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1985

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuares

Diplôme de Statisticien Économiste

3. Positionnement

Grande école d'enseignement supérieur de l'INSEE qui, par une formation générale économique et statistique, forme des cadres d'entreprises ou organismes privés ou publics et des fonctionnaires du corps des administrateurs de l'INSEE.

4. Nombre moyen d'Actuares diplômés par an

25

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans avec une voie d'approfondissement « Finance et Actuariat » en 3^e année.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, à partir d'une école préparatoire Maths Spé ou prépa HEC.
- Sur titres, pour les titulaires d'un niveau bac +4 scientifique ou économique ou d'un diplôme d'ingénieur (Polytechnique entre autres) pour la 2^e année.
- Période d'admission : avril/mai.

7. Responsable

Sylviane Gastaldo

8. Coordonnées

ENSAE
3 avenue Pierre Larousse
92245 MALAKOFF CEDEX
Tél. : +33 (0)1 41 17 50 64
Fax : +33 (0)1 41 17 38 52
E-mail : info@ensae.fr
Web : http://www.ensae.fr

ESSEC (Cergy-Pontoise)

École Supérieure des Sciences Économiques
et Commerciales



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1990

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

MBA de l'ESSEC

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur centré sur un enseignement de haut niveau du management.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

Les études se répartissent sur trois à quatre ans et se composent de cours et d'une expérience professionnelle d'au moins 18 mois ainsi que d'une expérience internationale.

La formation en alternance (apprentissage) est possible.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en 1^{re} année, à l'issue des classes préparatoires.
- Sur titres, directement en période de MBA, pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Période d'admission : mai/juillet.

7. Responsable

Jean-Pierre Indjehagopian

8. Coordonnées

ESSEC
Avenue Bernard Hirsch
BP 105
95021 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. : +33 (0)1 34 43 30 00
Fax : +33 (0)1 34 43 30 01
E-mail : indjehagopian@essec.fr
Web : <http://www.essec.fr>

3 formations continues

CNAM (Paris)

Conservatoire National des Arts et Métiers



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1965

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme d'Études Supérieures Économiques - mention Actuariat

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur connu pour ses enseignements ouverts sans condition de diplôme à toute personne engagée dans la vie professionnelle.

Les formations s'adressent à tous ceux qui recherchent une qualification ou un perfectionnement.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

L'enseignement est organisé en dehors du temps de travail.

Le DESE s'obtient par capitalisation d'unités de valeur ou équivalences.

6. Conditions d'admission

- Pas de sélection à l'entrée, équivalences accordées en premier et deuxième cycle sur dossiers, puis examen probatoire pour accéder au troisième cycle avec nécessité de 4 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : septembre.

7. Responsable

Michel Fromenteau

8. Coordonnées

Conservatoire National des Arts et Métiers
Chaire d'Assurance
2 rue Conté
75003 PARIS
Tél : +33 (0)1 40 27 25 39
E-mail : denonfou@cnam.fr
Web : <http://www.cnam.fr>

CEA (Paris)

Centre d'Études Actuarielles

Le **CEA** est une association sans but lucratif fondée en 1969 sous le patronage de l'Institut des Actuaire.

Son objet est de promouvoir l'enseignement des sciences actuarielles au sens le plus large, et leur application dans les administrations publiques, les sociétés d'assurance,

les organismes de retraite, les banques et établissements financiers, les entreprises industrielles et commerciales.

Le **CEA** organise une formation permanente à l'actuariat. Elle s'adresse en principe à de jeunes cadres supérieurs exerçant une activité professionnelle et titulaires d'un Master ou d'un diplôme de 3^e cycle de l'université, ou anciens élèves d'une grande école d'ingénieur ou de commerce à dominante scientifique. Deux ans minimum d'expérience professionnelle sont exigés. Les entreprises qui, moyennant une participation aux frais de scolarité, envoient leurs cadres au **CEA** acceptent de les détacher entièrement pendant la durée des sessions.

Depuis l'année 2005, cette formation, organisée en partenariat avec l'Université Paris Dauphine, permet aux étudiants de recevoir un diplôme de 3^e cycle (niveau MASTER) en formation continue, le DU « Sciences Actuarielles et gestion des Risques » de l'Université Paris Dauphine.

1. Date de création de la formation d'Actuaire

1969

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme d'Actuaire du **CEA**

3. Positionnement

Centre de formation continue s'adressant à de jeunes cadres supérieurs, exclusivement consacré à la formation professionnelle des Actuaire.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

25

5. Organisation des études

L'enseignement dispensé est un enseignement à temps partiel. Le cycle d'études, qui dure deux ans, est constitué par des sessions mensuelles de 2 jours et demi consécutifs (jeudi, vendredi et samedi matin), en principe à la fin de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août. Ces sessions ont lieu à Paris, pendant 10 mois, de janvier à décembre.

Les cours portent sur les matières suivantes :

1^{re} année : assurance, finance, probabilités et statistiques

2^e année : assurance, finance, probabilités et statistiques, théorie moderne du portefeuille, analyse et gestion de portefeuille, gestion actif-passif, prévoyance sociale.

Les cours donnent lieu à un contrôle des connaissances.

En outre, au cours de leur deuxième année d'études, les élèves du **CEA** doivent déposer un sujet de mémoire d'actuariat. Ce mémoire donne lieu à rédaction et doit être soutenu devant un jury de soutenance composé à parité de représentants de l'Université Paris Dauphine et du **CEA**.



Après avoir satisfait au contrôle des connaissances et soutenu leur mémoire avec succès, les élèves du **CEA** peuvent, s'ils le souhaitent, devenir membres de l'Institut des Actuaire.

Le **CEA** offre donc aux entreprises l'opportunité de s'attacher leurs éléments de valeur en leur offrant, grâce à la formation d'actuaire, une possibilité d'évolution de carrière très attractive. Les élèves y trouvent la possibilité d'approfondir leurs connaissances professionnelles sous la conduite de professeurs, choisis parmi les meilleurs spécialistes assumant des responsabilités de premier plan au sein des entreprises, et d'universitaires réputés intervenant aussi en tant que consultants dans les entreprises.

6. Conditions d'admission

- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme scientifique de niveau bac +5 (3^e cycle) ou grandes écoles, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : septembre/octobre.

7. Responsable

Christian ROBERT

8. Coordonnées

CEA
4 rue Chauveau Lagarde
75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 51 72 72
Fax : +33 (0)1 44 51 72 73
E-mail : secretariat@actuaire-cea.net
Web : www.actuaire-cea.net

Le CEA co-édite chaque année avec l'Institut des Actuaire L'ANNÉE ACTUARIELLE.

Collège des Ingénieurs (Paris)

1. Date de création de la formation d'Actuaire

1991

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires

MBA du Collège des Ingénieurs

3. Positionnement

Formation en alternance centrée sur le management s'adressant exclusivement à des ingénieurs de haut niveau ou équivalent.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

Formation en alternance : 16 semaines de cours, 25 semaines de formation en entreprise.

6. Conditions d'admission

- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat scientifique.
- Période d'admission : juin.

COLLÈGE DES INGÉNIEURS

7. Responsable

Philippe Mahrer

8. Coordonnées

Collège des Ingénieurs

49 rue de l'Université

75007 PARIS

Tél. : +33(0)1 49 54 72 60

Fax : +33(0)1 49 54 72 68

E-mail : amotte@cdi.fr

Web : <http://www.cdi.fr>





Tableau des actuaires

L'admission des actuaires associés est prononcée par le Conseil d'administration.
La qualification est décernée par la Commission de Qualification.
L'agrégation est examinée en premier lieu par la Commission scientifique.
L'Année Actuarielle publie chaque année un extrait du tableau des Actuaires.
Ce tableau est régulièrement mis à jour sur le site www.institutdesactuaires.com

Les membres agrégés

Les membres agrégés sont des actuaires qui ont réalisé des travaux scientifiques d'un intérêt particulier dans le domaine des sciences actuarielles et satisfait aux conditions complémentaires fixées par la Commission scientifique de l'Institut des Actuaires.
Le titre de membre agrégé est décerné par le Conseil d'administration de l'Institut.
L'Institut se compose de quatre catégories de membres :

- 569 actuaires associés ;
- 24 actuaires agrégés ;
- 1 581 actuaires qualifiés ;
- 54 membres d'honneur.

Les différentes catégories de membres de l'Institut des Actuaire

DIPLÔME

L'étudiant suit l'une des 10 formations d'actuaire reconnues par l'Institut des Actuaire.

L'obtention du diplôme nécessite la soutenance d'un mémoire d'actuariat devant un jury comprenant au moins un membre du jury officiel de l'Institut des Actuaire.



ADMISSION À L'INSTITUT DES ACTUAIRE

L'actuaire diplômé demande son admission, qui est prononcée par le Conseil d'administration de l'Institut.

L'actuaire est alors membre associé de l'Institut et reçoit un certificat.



QUALIFICATION

Après 3 années au moins d'expérience professionnelle continue, l'actuaire peut demander sa qualification, qui est prononcée par la Commission de qualification de l'Institut au vu du rapport d'activité actuarielle validé par un référent de son choix qui s'engage sur l'exactitude du rapport.

Ce rapport met en avant les qualités techniques et morales de l'Actuaire et apprécie son respect du Code de déontologie et des recommandations et normes édictées par l'Institut.

L'actuaire devient alors membre qualifié de l'Institut.



ADHÉSION À UNE ASSOCIATION AMICALE

L'actuaire adhère à une amicale, selon sa formation d'origine :

- Association des Actuaire ISFA ;
- Union Strasbourgeoise des Actuaire ;
- Association des Actuaire de Bretagne ;
- Amicale des Actuaire de Paris.

LES MEMBRES AGRÉGÉS

Les membres agrégés sont des actuaire qui ont réalisé des travaux scientifiques d'un intérêt particulier dans le domaine des sciences actuarielles et satisfait aux conditions complémentaires fixées par la Commission scientifique de l'Institut des Actuaire.

Le titre de membre agrégé est décerné par le Conseil d'administration de l'Institut.

LES MEMBRES D'HONNEUR

Les membres d'honneur sont des personnalités ayant rendu des services signalés à l'Institut ou à la profession d'actuaire. Ils sont nommés par l'Assemblée générale de l'Institut des Actuaire.

Tableau d'Honneur 2007

Présidents d'Honneur

Jean LAMSON
Claude BÉBÉAR
Jean BERTHON

Membres d'Honneur

ALBERT Michel	1986	DOUROUX Lucien	1995	MARCHAT Philippe	1979
ARVIS Jean	1988	ESTEVA Pierre	1978	MOREAU Yannick	2003
ASSOUAD Georges	1948	FERGUSON Duncan	1998	MORIN Jean-Pierre	1997
AURE Jean-Luc	1998	FRIEDMAN Jacques	1995	PEBEREAU Michel	2006
BALARESQUE Bertrand	1976	GARNIER Marc	1991	PEYRELEVADE Jean	1990
BARTHELEMY Serge	1983	GEMAN Helyette	1994	PFEIFFER Didier	1991
BEGON-LOURS Jean-Pierre	1992	GEOFFROY Jean	1980	PICOT Jean	1968
BELLANDO Jean-Louis	1981	GIARINI Orio	1988	PLISSON Henri	1974
BOUQUET Georges	1957	GIOGETTI Georges	1979	PORTE André	1950
BUEHLMANN Hans	1977	GOUGENHEIM Jacques-Henri	1976	PRADEL-CHIAPPORE Jacqueline	1994
CACHIN Hervé	1982	HECQUET Paul	1974	THIERRY Jean-Philippe	1994
CHARPIN Jean-Michel	1999	JEANCOURT-GALIGNANI Antoine	1995	THIRY Gilbert	1983
COHEN Michèle	1994	JOLIVET Benoît	1988	THOVER Michel	1990
DAUTRESME David	1990	KESSLER Denis	2002	TROGNON Alain	1987
DAVANT Jean-Pierre	1997	LEFEVRE Jacques	1972	VANDIER Jacques	1985
de CASTRIES Henri	2007	MAIRESSE Jacques	1985	VIALA Jean-François	1994
de LA MARTINIERE Gérard	2007	MALINVAUD Edmond	1977	WALTERS Jean-Paul	1982
DEGALLAIX Serge	2006	MARCHAL Michel	1981		

Tableau des actuares 2008

Arrêté au 1^{er} mai 2008

Actuares agrégés

La 2^e année est l'année d'entrée dans l'association

1986 AMZALLAG Jacques	1972	1968 DAMIANI Paul	1956	1987 PICARD Patrick	1974
1968 ASTIER René	1961	1993 DONNET Philippe	1988	1989 PIERMAY Michel	1982
1992 BAREIRE Maxime	1978	1987 GROUNDIN Micheline	1975	2008 PLANCHET Frédéric	1990
1974 BEBEAR Claude	1958	1951 LAMSON Jean	1943	2008 POINCELIN Thierry	1982
2004 BENEPLANC Gilles	1989	1986 LAPARRA Michel	1971	1974 POTTIER Bernard	1968
1989 BERTHON Jean	1972	2008 LAURENT Jean-Paul	1992	2008 RULLIERE Didier	1996
1994 BLANCHARD Daniel	1975	1988 LAVERSANNE Pierre	1976	2008 SORBA Olivier	1988
1981 CAMUS Philippe	1979	1986 LOISEL Stéphane	2006	1976 THOMAS André-Michel	1966
2008 CHARPENTIER Arthur	1999	1986 MOREAU Lionel	1959	2008 VIGNANCOUR Jérôme	1991
1989 CLEMENT-GRANDCOURT Arnaud	1971	1987 NESSI Jean-Marie	1973	1990 WALTER Christian	1988
		1986 PETAUTON Pierre	1973	1963 WETZEL Jacques	1960

CALLARD Céline	2000	CHIDIAC Pierre	2002	CREPEY Yves	1966	DELENE Philippe	1997
CALLARD Julien	2000	CHIDIAC Ronald	2008	CRESTANI Jean-Marc	1986	DELERIVE Philippe	1991
CALVANICO Leslie	2005	CHOL Jean-Philippe	1993	CRETY Laurence	1996	DELESSE Martine	1987
CALVEZ Lionel	1995	CHOLLET Jean-Claude	1972	CREUZOT Claire	1987	DELIENNE Philippe	1972
CAMPANA Denis	1980	CHOU Philippe	1993	CROSET Gérard	1970	DELIGNON-BLANCHY Isabelle	1992
CANARELLI Agnés	1992	CHOUKAR Nordine	2004	CROZET Jean-Bernard	1994	DELOMENIE Jean-Luc	1992
CANGARDEL Xavier	1993	CHRISTOPHE Isabelle	1987	CRUGNOLA Jérôme	2001	DELORD François	1981
CAPELLE Alex	1962	CHUPIN Hugues	1995	CRUGNOLA-HUMBERT Marielle	2002	DELMORME Aurélie	2002
CAPRON Hervé	2003	CINOTTI Michel	1998	CUNIOT Gisèle	1993	DELPAS Karine	1994
CARACO Sylvain	1998	CLARK Philippe	2003			DELUZE Aurélie	2004
CARER-GERARD Nadine	1993	CLAUDEL Christophe	2000	D		DEMERLE Eric	1987
CARIOU Julie	2000	CLAUDIN Hervé	1993	DAGNELIES Valérie	1991	DEMERSON Jean-Claude	1973
CARIOU Stéphanie	2000	CLAUSSE Catherine	2005	DAMAS Vincent	2004	DEMOLLI Eric	1990
CARLUS Jean-David	1996	CLAUZEL Patrick	1974	DANGIBEAUD Stéphane	2000	DENIS Hélène	2003
CARNET Igor	1993	CLEMENT Jean-Michel	2005	DAO Quoc Nguyen	1997	DENIS Nicolas	1991
CARON Sébastien	1996	CLEMENT Nicolas	2004	DARRACQ PARIES Matthieu	1999	DENIZE Laurent	1998
CARRABIN-MONTAIGU Claire	1984	CLEMENT Sandrine	1996	DARRIBEAUDE Isabelle	2003	DENY S Céline	1999
CARRASCOSA Jean-Philippe	1998	CLERMONT TONNERRE Amédée	1996	DARTIGUELONGUE Isabelle	1993	DEOJEE-FONT Laurence	1993
CARRE Jérôme	1989	CLEUVENOT Denise	1966	DARTIGUES Eve	2001	DEPOMMIER Gilles	1987
CARTIER Jean-François	1998	CLEUVENOT Pierre-Fourier	1966	DAVIER Dominique	1985	DEPUISSE Séverine	2003
CASANOVA Jean	1977	CLUZEL Corinne	1993	DAY Béatrice	1997	DEQUATRE Fabienne	1989
CASES Christophe	1991	COCHET Laurent	1993	DAY Christian	1998	DERANGERE Sabine	1992
CATALA Jean-Marie	1982	COCHET Laurent	2000	DE BONNAFOS Edouard	1980	DES ROSEAUX Corentine	2003
CAYOT Olivier	2004	CODET Emmanuel	1998	DE CHAUVERON Régis	1951	DESAUTY Franck	1998
CAZALI Lionel	2006	COEURE Florent	1984	DE COMEIRAS Dominique	1965	DESCHAMPS Emmanuel	1996
CAZIER Charles	1994	COGNAC Christelle	1995	DE COURTOIS Frédéric	1999	DESCHEEMAEKERE Daniel	1999
CELIE Renaud	1992	COHEN Albert	1985	DE FREMINVILLE Paul	1986	DESCREUX Bernard	1989
CENREAUD Catherine	1995	COHEN Arnaud	1997	DE FRESNOYE Humbert	1980	DESCURE Charles	1996
CEOLIN Dominique	1993	COHEN Emmanuelle	1998	DE GUIGNE Robert	1992	DESIRA Karine	2000
CHABAILLE Vincent	2001	COHEN Marc	1981	DE LA BASTILLE Emmanuel	2000	DESOUHANT Christelle	2005
CHADELAT Jean-François	1971	COHEN Mikaël	1996	DE LA FOATA Christian	1993	DESPYROUX Aurélie	2003
CHAFFIOTTE Henri	1995	COHEN Patrice	1998	DE LA HOSSERAYE Arnaud	1992	DESPRIE Johann	1992
CHAHINIAN Jane Anaïd	2000	COHEN Quiterie	1998	de la RIVIERE Marion	1998	DESSERT Philippe	1994
CHALIN Cyril	1999	COHEN Valérie	1999	DE LAROUILLIERE Régis	1990	DESTOUR Nicolas	1997
CHALLET Jean-Paul	1974	COLIN Bernard	1987	DE LAVERNETTE Alain	2000	DEVANT Nicolas	2002
CHAMBAZ Olivier	1991	COLLET-HIRTH Olivia	1997	DE LIGNIERES Luc	1995	DEVAUX Christelle	2004
CHAMPIGNEULLE Philippe	1980	COLLIN Bernard	1973	de MONPLANET Olivier	2004	DEVILLE Richard	1989
CHANG Pei-Yi	2000	COLOZIER Nicolas	1998	DE MONTCHALIN Grégoire	1997	DI MARZIO Raphaël	1996
CHANON Isabelle	1999	COMBES Florent	2003	DE MONTESQUIEU Laure	1992	DIAZ Jean-Pierre	1990
CHAPELLE Nathalie	1994	COMBEY Jean-Christophe	1989	DE PRIESTER Jean-Luc	1984	DIENG Khadidiatou	2003
CHAPELON Rémi	1999	CO-MINH Dang	2004	DE ROZIERES Alexis	1998	DIUDONNE Christelle	1995
CHAPPELLIER Stéphane	1994	CONAN Jocelyne	1984	de SORAS Odile	1990	DIOP Mouhamadou El Habib	1995
CHAPUIS Thomas	2005	CONFIAC Vincent	1997	de TAILLANDIER Ariane	2005	DONIO Michaël	1993
CHARDONNET Laurent	1997	CONNAC Odile	1986	DE TESSIERES Adrien	1999	DONNART Nolwenn	1998
CHARMOIS Jean	1975	CONORT Xavier	1996	DE VILLENEUVE Pierre	1972	DORARD Richard	1997
CHARTIER Philippe	1972	CORBEL Laurence	1993	DE VITRY D'AVAUCCOURT Thibaud	1989	DORMEAU Christian	1983
CHARTIER Stéphane	1994	CORBET Stéphane	1994	DEBENEIX Thierry	1989	DOUARD François-Xavier	1975
CHASSAIN Claude Florence	1996	CORCOS Max	1972	DEBOOSERE Marie	2002	DOUARD Hervé	1986
CHASSELOUP de CHATILLON Pauline	2001	CORFIAS Théodore	1970	DEBRAS Xavier	1987	DOUBROVINE Laurent	1991
CHASSON Jean-Luc	1994	CORIAT Sylvain	2002	DEBROIS Jean-François	1969	DOUKHAN Gérard	1999
CHATEL Laure	1996	CORLOUER Arnaud	1996	DECOMBE Bruno	1992	DOUKHAN-TOUCHE Jeannie	1996
CHATELLIER Isabelle	1992	CORRE Florence	2003	DECOSSE Joël	1990	DOUVILLÉ Cécile	2004
CHAUDERLOT Xavier	1988	CORRE Jean-Louis	1991	DECOURCELLE Jean-Pierre	1994	DRAPIER Patricia-Marie	1990
CHAUDOIR Michaël	1992	CORREGE Pierre	1996	DECROOQ Jean-François	1991	DRAPIER Philippe	1990
CHAUVET François	1993	COSENZA Céline	2001	DEDEYAN Stéphane	1994	DREVIILLON Yann-Olivier	2000
CHAZAL Gwenael	1997	COSENET Jean-Pierre	1978	DEGIOVANNI Patrick	1987	DREYER Valérie	2000
CHEDAL ANGLAY Caroline	2003	COSTE Sébastien	1996	DEHAPIOT Tanguy	1990	DREYFUS André	1999
CHELBI Malek	2000	COSTE-LEPOUTRE Claire Marie	1999	DELABRIERE Valérie	2000	DROUFFE Jean	1999
CHEMAMA Grégory	2001	COSTES Bruno	1989	DELAFOSSÉ Eric	1993	DU JEU Hugues	1993
CHENAIS Marc	2000	COUET Delphine	2001	DELANGE-TOURNAIRE Isabelle	1990	DU REPAIRE Charles-Henry	2000
CHENARD Cécile	1999	COULIBALY Maissetou	1998	DELARUE Antoine	1989	DUBOIS Claude	1952
CHENARD Pierre	1999	COURMONT Benoît	2004	DELATTE Michel	1990	DUBOIS David	2001
CHEVALIER Franck	2003	COURNEDE Priscilla-Estelle	1998	DELAUX-MASSON Patricia	1989	DUBOIS Hélène	1977
CHEVALIER Jacques	1986	COURTIN Jack	1975	DELAVENTE François	1971	DUBOIS Julie	2000
CHEVE Jean-Paul	1989	COUTURIER Christophe	1989	DELEGLISE Pierre-Michel	1989	DUBOIS Thierry	1988
CHEVREAU Alain	1975	COUTURIER Yves	1976	DELEGLISE Pierre-Michel	1989	DUBOST Virginie	2004
CHEYNET François	1992			DELELIS-FANIEN Christophe	1997	DUBOTS - LAFITTE Isabelle	1989

DUBREUIL Emmanuel	1992	FAVEYROL Jacques	1994	GANGLOFF Yves	1986	GREBILLE Luc	1995
DUBUS-THIRKELL Brigitte	1984	FAVIER Gilles	1988	GANGNERY Philippe	1993	GRENIER Rémi	1987
DUCHASSAING Juliette	2004	FAVRE BONVIN Thierry	1999	GARAIX Christophe	2002	GRIGORIU Adina	1999
DUCOS François-Frédéric	1995	FEDERLE Didier	1995	GARCIN Coralie	1996	GRIGOROV Vladislav	2000
DUCREUX Frédéric	1992	FELDMAN-WEIL Myriam	1997	GARÇON Valérie	1992	GRILLET-JACQUART Marie-Françoise	1984
DUFOURG Alexandre	1998	FELIX Bruno	1980	GARIN Jean-François	1992	GRINDA François	2004
DUGELAY Gael	2005	FENDT Denis	1991	GARREAU Ronnie	2000	GROLEAU Thomas	1997
DUHAMEL Eric	1982	FERNANDEZ Henri	1984	GASTE Nathalie	1994	GROLLEMUND Jean-Charles	1991
DUKE Hervé	1992	FERRARI Claire	1992	GASTEBOIS Pierre	1991	GROS Michel	1978
DULAUROY Ludovic	2007	FERREC Serge	1993	GATELLIER Camille	1999	GRUNDER Henri Xavier	2004
DUMAS Fabienne	1990	FERRY Frédérique	1990	GAUDIBERT Philippe	1974	GUCHET Alexandre	1999
DUMAS Stéphane	2002	FETIVEAU Cédric	2003	GAUDRON Christophe	1999	GUEGUEN Vincent	1997
DUMORA Renaud	1991	FETTIG Christian	1994	GAUDRY Brigitte	1981	GUENARD Hervé	1973
DUPETY Catherine	2000	FETZER Bénédicte	2003	GAUGE Vincent	2000	GUENEE Thibault	2000
DUPIN Gilles	1985	FEUGIER Frédéric	1993	GAUTHIER Philippe	1995	GUENOLE Ganaëlle	1996
DUPLAN Patrick	1978	FEUVRIER Stéphanie	2004	GAUTIER Bernard	1991	GUERIN Jean-François	2000
DUPRE-MOREAU Catherine	1986	FIANI Nicolas	1992	GAUTRON Norbert	1992	GUERIN Sandrine	1986
DUPRIEZ Vincent	2004	FICHTER- LAUSECKER Patricia	2001	GEFFROY Georges	1979	GUERRAZ Stéphane	1994
DURAND Franck	1993	FIESCHI Gérard	1992	GELE Héléne	1999	GUERRIER René	1973
DURAND François-Marc	1989	FIGUEREAU Emmanuel	1992	GENEST Laurence	2003	GUERRY Nicolas	1997
DURAND Jean-Michel	1969	FISCHER Frédéric	1996	GENEVOIS Xavier	1999	GUEVEL Carl	1999
DURAND Olivier	1999	FITOUCHI David	2004	GENTY Guillaume	2005	GUEZENNEC Jérôme	1999
DURAND Pascal	2004	FLANDIN François	1999	GEORGEAIS Sylvie	1995	GUIBERT José	1995
DUREU Sophie	2001	FLANDRIN Laurence	1998	GEORGET Sophie	1996	GUIBERT Noël	2004
DUREUIL Gilles	1994	FLEJOU Frédéric	1994	GERARD Adeline	2001	GUILHAMON Aude	2001
DUREY Michel	1982	FLEURY Bruno	1993	GERMAIN Carine	1996	GUILLEMARD Christophe	1991
DUROUSSEAU Emmanuel	1989	FLICHE Olivier	2001	GESSNER Sébastien	2000	GUILLON Antoine	2004
DUROUSSEAU Florence	1991	FLOQUET Pierre-Henri	2000	GIBRAIS Vincent	2003	GUILLOT Pierrick	2000
DUTEIL Gil	1991	FOATA Stéphanie	1991	GIGUELY Ronan	1998	GUILLOU Jean-Christophe	1998
DUTEY Claire	2000	FOESSEL Laurent	1997	GILBERT Ophélie	1999	GUILLOU Jean-Paul	1984
E		FONT Patrick	1991	GILLES Valérie	1995	GUILLOU Olivier	1998
EBERLE Christophe	1996	FONTAINE Benoit	2005	GILLES-BRETON Florence	1992	GUIMONT Delphine	1999
ECARY Brigitte	1982	FONTAINE Christelle	1994	GINER NAVARRO Angel	1999	GUINAMANT Hervé	1991
ECARY Gilles	1985	FONTAINE Michel	2003	GINESTE Emmanuel	1998	GUINARD Louis-Michel	1960
ECHEVIN David	1999	FONTEZ Michel	1995	GIRARDOT Pascal	1987	GUVARCH Patrick	1989
ECKERT Laurent	1994	FORCHIONI Pascal	1996	GIRARDOZ Nicolas	1999	GUTBUB Stéphane	1993
EDI Dauphou	1998	FORCHER Emmanuel	1994	GIRAUD Pascal	1997	GUTKNECHT Camille	2003
EECKMAN Philippe	1973	FOUBERT Bruno	2001	GIRES Eric	1996	GUYARD Denis	1988
EHRHARDT Arnaud	1988	FOUCART Dominique	1993	GIROST Johann	1996	H	
EICHEL Frédéric	1986	FOUCAULT Charly	1996	GIRY Aurélie	1998	HAAG Patrick	1992
ELBARHDADI Lotfi	1997	FOUQUET Nicolas	2008	GISSLER Christian	1992	HABERT Pierre	1983
ELJALAT Leila	2005	FOURNIER Christine	1997	GIUBERGIA Véronique	1990	HABOZIT Renée	1982
ELMALEH Arnaud/Amram	1996	FOURNIER Elisabeth	1994	GIVRY Alexandra	2004	HADERER Marie	2003
ELOUNDOU Jean-Claude	1998	FOURNIER Hugues	2003	GLAIZAL Hortense	2005	HADJI Ismail	2004
EMILY Anne	1994	FOURNIER Nicolas	1995	GLEIZES Michel	1990	HAMIMED Habida	1994
EMMEL Caroline	2001	FRAISSE Myriam	1980	GLENAT Mélanie	2003	HAMON Fabrice	2000
EMONS Florence	2005	FRANCOIS Pierre	1992	GOAS Matthieu	1997	HANDJIAN Serge	2000
ERAUD Caroline	1996	FREIHA Naji	1999	GOBRY Pascal	1986	HARDY Bruno	1978
ERAUD Walter	1996	FREMOND Philippe	1995	GODARD Pierre-Michael	2000	HARDY Gervaise	1978
ESCALON Marianne	2003	FREY Jean	1981	GODELLE Nicolas	2000	HASLE Sébastien	1997
ESCARABAJAL Michelle	1986	FREY Stéphane	1992	GOMES Christina	2003	HASSAN Hervé	1986
ESNOUF François	1994	FREZZATO David	2001	GOMES Pedro	2002	HAULIN Denis	1978
ESQUIEU Antoine	2006	FRIANT Martine	1995	GOMMES Christian	1973	HAY François-Xavier	1992
EUVRARD Jérôme	1991	FRIEDERICH Nicolas	1991	GONCALVES Georges Louis	2005	HAYEM Albert	1989
EUZEN Mathias	1993	FRIQUE Marie-Hélène	1975	GONCALVES Isabelle	1993	HAYS Yvon	1989
EYBALIN CARNET Estelle	1995	FRITSCH Christophe	2000	GONON Laurent	1995	HEBERT Vincent	1993
EYOK Joseph Patrick	2000	FROMENTEAU Michel	1987	GONON Marie Pierre	1995	HEINRICH Frédéric	2000
EYRAUD Jean-Michel	1977	FRUCHART Daniel	1975	GORGE Guillaume	1994	HELBRONNER Charles	2000
F		G		GOSZTOLA François	1996	HELIAS Jean-Pierre	1992
FAGNONI Hervé	1988	GACON Sébastien	1995	GOUBEAULT Philippe	1988	HELIOT Henri	1964
FAIVRE Fabien	2003	GADENNE Sylvain	1999	GOUJET Bruno	1968	HEMON Jean-Claude	1962
FAIVRE Patrice	1978	GALANTI Bettina	1996	GOURINCHAS Fabienne	1995	HENRIET-GERMAIN Laurence	1994
FALLER Arnaud	1989	GALLAIS Caroline	1992	GOUTHIERE Corinne	1993	HENRI-GALLI Pascal	1976
FARGIER Christine	2000	GALLEGO Pascale	1997	GRAASVOLL Isabelle	1992	HEREIL Olivier	1990
FARHI Jacques	1944	GALLET Philippe	1998	GRAEFF Fabien	1997	HERISSARD Michel	1973
FAVARD Marc	1989	GAMON Véronique	1993	GRAND Stéphane	2002	HERMENIER Jean-Yves	1983
FAVE Nolwen	2001	GANACHAUD Hervé	1993	GRANIER Jean-Laurent	1990	HEROUARD Guy	1988
				GRANIER-BLANC Anne	1987		

HESS Christian	1973	KATKOFF Isabelle	1995	LE BORDAIS Guy	1950	LIM Ty	1973
HESS Marie-Pascale	1976	KEITA Fodé Saïdou	1996	LE BORGNE Hervé	1972	LINARES Alexandre	1992
HEZEZ Alexandre	1998	KERDRAON Olivier	1994	LE BRAS Bernard	1988	LITTAYE Patrick	1971
HIERNARD Gaël	1994	KERNEIS François	1982	LE CALVEZ Julien	2001	LOAEC Gaël	1999
HIMEUR Medhi	2000	KERNEUZET Isabelle	1995	LE DELLIOU Sylvie	2006	LOAËC Tanguy	2002
HIRRIEN Fabienne	2003	KERVELLA Gilbert	1979	LE DRET Renan	1992	LOEFFLER André	1997
HIRTH Nicolas	1997	KHALED Mehdi	2001	LE DUVEHAT Fabrice	1983	LOISEAU Gérard	1973
HOFFART Jean-Luc	1993	KHONG Vasanthy	1991	LE FLOC'H Emmanuel	2001	LOIZEAU Jean-Marc	2004
HOFFMANN Véronique	1988	KIMMEL Jean	1987	LE GARREC Christophe	1994	LONGIN Régis	1998
HONSEL Tiphaine	2000	KINGUE Jules-Victor	1995	LE GARREC Pierre	1998	LOPEZ Michel	1975
HORNECKER Gilles	2000	KLEIN Sandra	1996	LE GENTIL Eric	1989	LOSQ Cécile	1999
HOSTACHY Gilles	2006	KLEIN BAUER Françoise	1988	LE GOFF Anne	1996	LOUCHARD Michel	1982
HOUGET Alexandre	1995	KNOBLOCH Edouard	1977	LE GUELLEC Philippe	1982	LUCAS Michel	1974
HUG Stéphane	1991	KOMARNICKI Françoise	1986	LE GUEN Stéphanie	1995	LUSSON François	1990
HUGUEL Daniel	1977	KOMNEK NDONGBOU		LE GUERN Catherine	1991	LUSTMAN Florence	1988
HULIN Sylvie	1996	Armand Patrick	2004	LE GUERN Gurvan	1996	LUTZ Charles	1994
HUON DE KERMADEC Tristan	1997	KRISSIAN Ohan	1995	LE MINOR Xavier	1955	LUZI Michel	1989
HUTTNER-LECLERCQ Julie	1995	KUNTZ Sébastien	1999	LE RHUN Gurvan	2001		
		KUTTEK Philippe	1998	LE SAUX Sylviane	1995	M	
		KUYPERS Stéphane	1989	LE VALLOIS Franck	1999	MABROUK Yémad	1998
I				LEBRUN Marie-Claude	1988	MACAIRE François	1989
IBARRA-JARRIN Rodrigo	1986	L		LECA Jean-Marie	1967	MACHADO MADALENO	
ILLICH Anne-Hélène	2001	LABILLOY Bertrand	1993	LECLERE Marielle	1997	Maryline	2001
IMHOFF Antoine	1993	LABONDE Jean-Luc	1991	LECOEUR Eric	1992	MACQUART Gilbert	1994
IOTTI Stéphane	1996	LACAM Jean-Paul	1977	LECOQ Héléne	1997	MADOU Roland	1965
ISENBART Jérôme	2001	LACOSTE Pierre	1987	LEFEBVRE Christine	1995	MADUBOST Christophe	2000
IZART Christophe	2004	LACOUR Guillaume	2000	LEFEUVRE Philippe	1989	MAES Benoît	1994
IZRAELEWICZ Etienne	2005	LACROIX Max	1933	LEFEVRE Faïza	1994	MAGNAUD Georges	1979
		LADURE Jean-Maurice	1997	LEFLAIVE Viviane	2000	MAGNIER Patrick	2004
J		LAFAILLE Adrien	2004	LEGER Cyril	2003	MAGNIN Fabrice	1998
JABOULAY Jean-François	1987	LAFFORGUE Jean-Thierry	1975	LEGER Emilie	2005	MAGNIN Ludovic	1997
JACOB Jean-Luc	1988	LAFOND Marie-José	1991	LEGER Florian	1997	MAHE Philippe	1993
JACOUTY Emmanuelle	2001	LAGIER Frédéric	1994	LEGER-GNANVO Kéloromé	1997	MAHUTEAU Sophie	2000
JACQUEMIN Julien	2003	LAGRE Aurélie	2000	LEGLISE Philippe	1990	MAINETTI Michel	1973
JACQUET Jean-Marc	1968	LAGRE Yann	2000	LEGRAND Thomas	1998	MAJRI Mohamed	2000
JAL Pierre	2001	LALOT Philippe	1998	LEGRAND Didier	1988	MALAGOLA Jean-François	1993
JAMET Marcel	1981	LAMAISON Valérie	1994	LEGRAND Nicolas-Michel	1999	MALCOIFFE Nicolas	1999
JANANI Abderrahim	2000	LAMAIZIERE Laure	1998	LEGRAND Bruno	1967	MALECOT Sylvie	1993
JANSSSEN Jacques	2008	LAMBERT Dominique	1979	LEGROS Bruno	1999	MALHOMME Jean	1996
JAOUEN Bruno	1997	LAMBLE Véronique	1978	LEGUAY Olivier	1999	MALIGORNE Christian	1987
JARRIER Sylvain	2000	LAMOUR Mickaël	1999	LEJEUNE Guillaume	1995	MALINOVA Snežina	1999
JEGOU Jean Claude	1973	LAMOUR Nathalie	2007	LEMAIRE Christine	2000	MALLERET Michèle	1982
JOIE Michel	1990	LAMOUR Olivier	2001	LEMAIRE Thierry	1991	MALLET Patrick	1978
JONCOURT Morgane	2001	LAMY Sylvie	2000	LEMOINE Patrick	1987	MANCINI Pierre	1962
JONDEAU Eric	1992	LANCE Marie-Thérèse	1971	LEONARD Philippe	1989	MANEVAL David	2000
JONDET Evelyne	1980	LANDES Marc	1998	LEON-MARINOLLI Jacques	1975	MANGIN Jean-Michel	1992
JORDAN François	1972	LANDIER-JUGLAR Anne	1984	LEPEZ Laurent	1988	MANTEL Antoine	1989
JOSEPH Bernard	2000	LANFRANCHI Marc	1998	LEPORHO Sophie	2004	MANTOVANI Sandro	1989
JOSSEAUME Yves	1996	LANSU Dimitri	1993	LEPRINCE François	2001	MARCELLESI Marie-Isabelle	2000
JOUABLE JOSSA Thierry	1993	LAPEYRE François	1998	LEQUEN Elisabeth	1995	MARCHAL Albert	1948
JOUFFRAY Jean Pierre	1974	LARPIN Anne	1993	LEQUOY Jean-François	1987	MARCHAL Thierry	1987
JOUINOT Patrick	1986	LASAYGUES Eric	1997	LEROUX Pierre	1965	MARCIANO Noémie	2003
JOURDRIN Grégor	1993	LASFARGUES Martial	1984	LEROY Antoine	1994	MARESCAUX Nicolas	2003
JOURNET Jean	1967	LASSUS Jean-Pierre	1996	LEROY Guillaume	1995	MARET Gilles	1993
JOUSSEAUME Edith	1975	LASVERGNAS Claire	1991	LEROY Sophie	1992	MAREY Thierry	1996
JOUSSEAUME Jean-Philippe	1975	LATEULERE Christophe	2000	LESCUYER Bruno	1989	MARGUIN Hervé	1992
JUBIN François	1999	LAUGEL Jean-François	1994	LESPINASSE Bertrand	2001	MARIE-JEANNE Philippe	1989
JUD Sylvie	1989	LAUNAY Samuel	2002	LEULLIER Florian	2003	MARION Anne	1989
JUILLARD Christian	1972	LAURE Dominique	1996	LEVAUX Jean-Marie	1972	MARMIER Patrick	1994
JULIEN Jean-Yves	1987	LAURENT Gilles	1987	LEVAY Edward J	1989	MARQUIS Ambroise	1996
JUMEL Hubert	2000	LAURENT Henri	1968	LEVEQUE Serge	1965	MARTEL Thierry	1991
JUNG Mathilde	2004	LAURENT Lionel	1997	LEVERRIER Jean-Marc	1988	MARTIGNOLLES Sophie	1995
K		LAVANDIER (BRUNET) Aurélie	2001	LEVI Charles	1985	MARTIN Christian	1993
KA Nadaraja	2001	LAVERSANNE Michel	1989	LEVY Jonathan	1996	MARTIN Etienne	2000
KACHELHOFFER Anne	1992	LAZIMI Alain	1987	LEVY WILLARD Ariette	1985	MARTIN Luc	1987
KAHN Marcel	1992	LE BARON Eric	1993	LEVY-RUEFF Arnaud	1996	MARTIN Olivier	1993
KALFON Patrice	1999	LE BERRE Jean-Yves	1991	LEZON Catherine	1991	MARTIN Vincent	2001
KALTWASSER Perrine	2005	LE BERRE Sophie	1992	LHERBIERE Arnaud	1997	MARTINI Alain	1973
KARTUN Edmond	2001	LE BIHAN Sylvain	1999	LIBIS Géraldine	1991	MARTINI Laurence	2004

MARTINOT Vincent	2001	MOEGLIN Alain	1978	NICOT Aurélie	2001	PEZILLA-LEYDIER Yves	1974
MARTRECHARD Hélène	1992	MOEGLIN Annie	1979	NOE Magali	1994	PFEUTY Nicolas	1996
MASCARELLE Cyrille	1999	MOIROUD Frédéric	1998	NOGARET William	1997	PHAM-TRONG Marc	1993
MASCOMERE Pierre	1973	MOKDAD Rezki	2000	NONNENMACHER Christine	1995	PHELEP Anne	2000
MASQUELIER Thierry	1977	MOLKHOUB Brigitte	1989			PHELEP Ronan	1998
MASSÉ Evelyne	2004	MONCHANIN Gérald	1996	O		PICARD Clément	2003
MASSON Sylviane	1990	MONGIS Gilles	1995	OBER Philippe	1988	PICARD Florence	1975
MASSONNET Bruno	1990	MONNERAY Jean-Jacques	1988	OBERLE - BERNHARD Manuelle	2000	PICARD Sophie	1991
MASTIO Martine	1994	MONSIGNY Laurent	2000	OBRADORS Agnès	1988	PIERACCI Antoine	2004
MATA Marie-Hélène	1987	MONTADOR Laurent	1992	ODJO Hervé	1999	PIERON Emmanuel	1999
MATHIEU Bernard	1985	MONTANE Jean-Luc	1993	ODOUX Bruno	1980	PIERROT Marc	1994
MATHOUILLET Philippe	1975	MONTOCCHIO Lionel	1992	OLIE Laure	1996	PIERSON Blandine	1988
MATHOULIN Pierre	1987	MORAND Véronique	1988	OLLIER Anne	1993	PIETRI Michel	1975
MATT Jean-Pierre	1988	MOREAU Benoît	2001	OLYMPIO Anani Ayodele	2004	PIGEON Catherine	1992
MATTAN Nathalie	1995	MOREL Olivier	1993	OUDIN Aymeric	2001	PIGET Thomas	1998
MATTEI Véronique	1979	MORETTI - DEBETS Fabienne	1999	OYER Benjamin	1992	PIGUET-LACROIX Rémi	1997
MAUDUIT Gérard	1963	MORIN Elisabeth	1988			PILORGET Véronique	2001
MAUHOURAT Jean	1995	MORIN Philippe	1976	P		PINAUD Hervé	2000
MAUPOUX Marc	1994	MORSILLI Eric	1998	PADOL Patrick	1994	PINEL Patrice	1975
MAZE Guillaume	2004	MORTIER Christian	1989	PAILLLOT-MUHLHEIM Nathalie	1990	PINETTE Franck	1986
Mc KINLAY Thomas	2006	MOSSON Anne-Lise	2000	PAINA Dominique	1995	PIQUET Gwénaél	1997
MEAR David	2000	MOSSON Julien	1999	PAIRE Eric	1988	PIQUET Valérie	1996
MEHU Aymeric	1995	MOUHSSINE Karim	1995	PALSKY Patrice	2004	PIZZO Joseph	1966
MEIERHOLZNER Evelyn	2001	MOULIN Frédéric	1993	PANNETIER Nathalie	1992	PLANCKE Pauline	2004
MEIGNIE Marie	2003	MOULIN Gwénaél	1997	PANUEL Xavier	1994	PLANTEC Emmanuel	1995
MEISTERMANN Eric	1988	MOULIN Jean	1972	PAPADOPOULO Nicolas	1989	PLANTIN Guillaume	1997
MEITE Ibrahima	1998	MOULIN Pierre-Jean	2004	PARADIS Cécile	2003	PLAZEN Roland	1956
MELLOT Murielle	1999	MOULIN Serge	1993	PARAMUCCHIO Didier	1996	PLESSIS Catherine	1990
MENART Stéphane	1987	MOURENS Amélie	2000	PARANT Pascal	1992	PLEYNET-JESUS Guillaume	1998
MENEROUD Gérard	1973	MOUTTOU Alain	1995	PARIS Bernard	1990	PLOUVIER Patrice	2001
MENES Armelle	1997	MOUVAND Arnaud	1998	PARIS Johnny	2006	POBEL Philippe	1983
MENGUY Jean-Christophe	1994	MOUY Philippe	1987	PASCAL Frédéric	1997	POIDATZ Antoine	2000
MENUT Marie-Thérèse	1981	MOYER Séverine	1997	PASQUIER Bruno	1992	POISSON Emmanuel	1998
MERCIER Pierre-Alexandre	2003	MOYSOULIER-GOUNELLE Nicole	1990	PASSAVE Jean-Noël	1999	POQUET Sabine	1992
MERCKLING Didier	1987	MUGNIER Christophe	2003	PASTEL David	1993	POQUET Yves	1993
MERER Jean-Christophe	1996	MUHLHEIM Jean-Marc	1991	PATARD Pierre-Alain	2001	PORACCHIA Alexandre	1997
MERIADEC Hervé	1997	MULLER Fabrice	1993	PAUTET Christophe	1987	PORTEN Jean-Robert	1982
MERINE Cécile	1994	MULLER Friedrich	1994	PAVAROTTI Nadine	1995	PORTOLEAU Mathieu	2002
MERLE Guillaume	2003	MURAIL Bénédicte	1994	PAVOT-GAGNARD Marie-Laure	1997	POUJADE Jean-Jacques	1978
MERLIN Claude	1977	MURCUILLAT Bruno	2001	PECHINOT Laurent	1990	POULLAOUËC Thomas	2000
MERLUS Sylvain	2000	MUZELLE Pascal	1979	PEGLION Bernard	1989	POUPON Benoît	1992
METAIS Philippe	1993	MYASSARD Michel-Yves	1975	PEKMEZIAN Olivier	1992	POURADIER-DUTEIL Capucine	1989
METHOT Claude	2002	MYSONA Stéphane	1999	PELLISSIER Gérard	1973	POUZEAUD Anthony	1997
METOIS Brice	1999	NAKO Xavier	1998	PELON-BONNEFONT Michèle	1982	PRAUD-LION Isabelle	1993
MEUNIER Célya	2003	NARVAEZ Lionel	1999	PELTANT Emmanuel	2000	PRINCE Christian	1968
MEYER Guillaume	1999			PENGOV Patricia	1994	PROFETA Lynda	1995
MEZIERE Arnaud	2004	N		PEQUEUX Olivier	2000	PROTIN Elisabeth	1976
MEZIERES Arnaud	1998	NARVOR Ronan	1995	PERCHAIIS Julien	2000	PROTIN Jacques	1970
MICHEL David	2001	NAUDET Hugues	1988	PERINEL Lionel	1996	PROU Florence	2002
MICHEL Pierre	1993	NDEM GARKA Thierry	1999	PERNOUD Florent	1998	PRUNET Jean-Louis	1974
MICHON Sophie	1987	N'DIAYE Hélène	1995	PERREAUX Pierre	1992	PUYMEGES Pierre	2000
MIEHE Pierre	2000	NEBOUT Jérôme	1996	PERRET Claude	1992	Q	
MIETTON Michel	1979	NEFUSSI Léa	2004	PERRET Ophélie	2005	QUATREMAIN Isabelle	1989
MIGDAL Alix	1995	NEGRI François-Xavier	1996	PERRET Patrick	1987	QUEAU Alain	1994
MIGNERY Pascal	1989	NEGRIN Claude	1971	PERRET Philippe	1989	QUEAU Hélène	1999
MIGOUT Damien	2004	NELVA-PASQUAL Bertrand	1995	PERREY Céline	1997	QUEAU Jean-Marc	1995
MILLET Jean Daniel	1972	NERIEUX Céline	2000	PERRICHET Jean	1944	QUEAU Solenn	1995
MIMOUN Cyril	2000	NEULINGER Frédéric	1992	PERRON Bernard	1999	QUENTRIC Anne-Katell	1994
MINASSIAN - LACHAT Andrée	1981	NEUVILLE Nicolas	2003	PERROY Louis	1989	QUERE Yann	1996
MINOC Gérard	1973	NEVES Christophe	1997	PESENTI Bruno	1997	QUINTIN DE KERCADIO Florence	1998
MISAK Isabelle	2003	NGO Chi Thien	1998	PESSY Robert	1980		
MISERAY David	1994	NGOUMAPE Sylvie	1994	PESTRE Gilles	1992	R	
MITAULT Pierre	1959	NGUIDJOI Jacques-Edward	1996	PETER François	1987	RACHED Rached	1972
MOALIC Yves	1964	NGUYEN Hélène	2001	PETIT Bernard	1969	RAGOO Hirish Avi	2001
MOCHEL Jean-Noël	2003	NGUYEN Phi	2004	PETITJEAN Eric	2001	RAKOTOMANANA Rija	2001
MODERC Patrice	2000	NGUYEN Thi Mai Huong	1996	PEYRES Florence	1995	RALAIMADANA Eric	1996
MODRY Jean	2001	NGUYEN-NGOC Viet-Sieu	2000	PEYRONEL Luc	1976		
		NGUYEN-NHON Thomas	1993				

RAMAHAROBANDRO Fabien	1999	ROUSSELON Julien	2005	SIRAND Anne-Laure	1993	TRAN-LE Thi Bich Lan	1995
RAMBAUD Eric	1995	ROUX-LEVRAT Serge	1989	SIRAND-PUGNET Jean	1979	TRAPP Gérard	1976
RANCILLAC Pascale	1994	ROYER Ghislaine	1975	SIRET Alain	1997	TREILHOU Aurélie	2000
RANGELOVA Diana	2005	ROYER Jean	1970	SIRIEX Frédéric	1999	TRIANDAFYLIDIS Xavier	2001
RAPHAEL Pierre	1993	ROYERS Joël	2004	SITBON Jules	1991	TSAGAKIS Nicolas	1993
RATCLIFFE Wayne	2002	ROZE Christian	1990	SLAQUI Sofia	2006	TSIMARATOS Alkis	1997
RATOVARIVO Sandra	1997	RUGGABER Michel	1988	SOLEILHAVOUP Georges	1951	TURCAT Cyril	1997
RAYMOND Henry	1984	RUSSO Jean-Michel	1989	SOLER André	1972	TURCAT François	1967
RAYMOND Marc	2001	RUY Pascale	1981	SORASIO Jean	1986	TURCO Dominique Alain	1988
RAYNAUD Jean-Michel	1998			SORRET Philippe	1990	TURLAN Sophie	1994
REGAT Jean-Philippe	1988	S		SOTHER Grégory	1993	TYKOCZINSKI Isabelle	1994
REGAZZACI D'ARMAGNAC Jean-Didier	1975	SAADA Stéphane	1994	SOUCHET Delphine	2003		
REGAZZONI Yannick	1996	SADI-HONNIBAL Marie-Line	1996	SOUJER Michel	1990	U, V	
REGNIER Vincent	1999	SAILLARD Jean-Paul	1967	SOULARD Catherine	1998	ULRICH Gilles	1992
REIGNIER Jean-Pierre	1987	SAINT-ETIENNE Thierry	1988	SOULATGES Denis	1994	VALADE Pierre	2002
REIZ Olivier	1997	SALAHUB Sylvaine	1991	SOULE DE LAFONT Florence	1986	VALIN Christian	1966
REMOND Marie-Claude	1989	SALLE Henri-Brice	1992	SPITALE Louis	1999	VALLEAUX Benoît	1992
REMONDINI Olivier	2002	SANCHEZ Olivier	1995	STEFANI Anne	1994	VALLEE David	1993
REMY Fabrice	1994	SANDER Jérôme	1992	STEFANOV Stefan	2001	VALLERON Alexis	1995
RENAUDIN André	1985	SANSON Olivier	1992	STEINER Rémi	1991	VALOIS Guillaume	1999
RENAUDIN-LAVRIL Sophie	1993	SARAGOSA Anne	2004	STRASSEL Stéphane	2001	VAN HECKE Guy	1993
RENAUT Séverine	2000	SARICA Philippe	1976	STRULOVICI Christian	1976	VAN MELLE Simon	1996
RENAUT Yann	2000	SARRAIL Jérôme	2003	SUGIER Eric	1997	VANDROUX Jean-François	1975
RENELLEAU Lise	1998	SARRAUDY Marie-Catherine	1999	SZYNAL Jolanta	1997	VANNIER Sophie	2001
RENOUF Elsa	2000	SASSONIA Pierre Emmanuel	2001			VAREILLES Martine	1984
RESVE Marie-Françoise	2005	SATOR Nefissa	2000	T		VARLOOT Etienne	1998
REUNGOAT Ségolène	1999	SAUCIÉ Rémi	2006	TAFFIN Philippe	1995	VASSEUR Virginie	2003
REY-CAMPAGNOLLE Céline	1998	SAUNIER Thomas	1993	TAILLIEU Fabrice	1999	VAUDOUR Laurent	2001
RIACHI Yvette	2002	SAUTIERE Claude	1968	TAKENIT Laura	1995	VAUTHIER Nicolas	1995
RIBES Bruno	1995	SAUVIGNON Fabrice	1996	TALLEUX Philippe	1990	VECCHIOLI Fabrice	1992
RIBOURG Yann	2006	SAVELLI François-Bernard	1979	TANANE Ahmed	2001	VEERAVALLI Hélène	1995
RICHARD Florence	1992	SAVOURNIN Jean-Louis	1990	TANGUY Yannick	2001	VENTURA-CATARINO Isabelle	1982
RICHARD Jacques	1955	SCATOLIN Gino	1998	TARDY Jean-Jacques	1997	VERBRIGHE Benoit	1997
RIDET Dominique	1996	SCHADE Sven	2008	TARTAYRE Annie	1980	VERCASSON Claude	1980
RIMELIN Raphaël	1993	SCHAEFFER Jérôme	2000	TASSIN Emmanuel	1994	VERDIER Jean Louis	1980
RITTER Christelle	2000	SCHAEFFER Morgan	1999	TATIN-JALERAN Clémence	2003	VERGUES Isabelle	2004
RITZ Stéphane	1995	SCHERER Alexandre	2000	TEISSEIRE Frédéric	2000	VERGUES Julien	1998
RITZ Viviane	1995	SCHILLING Jérôme	2001	TERRA-GEHRINGER Elisabeth	1974	VERLE Jean-Pierre	1976
RIVIERE Patrick	1982	SCHLIENGER Corine	1994	TERRIEN Benoit	1995	VESSELINOFF Célia	2005
RIVOIRE André	1978	SCHMIDT Frédérique	1995	TERRIER Sophie	2000	VETILLARD Eric	1996
ROBAST Olivier	1995	SCHMITT-RISS Matthieu	1999	THABAULT Nicolas	2003	VIALLAT Jacques	1984
ROBERT Christian	1998	SCHRAUB David	1997	THERON Antoine	2007	VIALONGA Catherine	1992
ROBERT Jean-Claude	1992	SCHWALM Arnaud	1998	THEROND Pierre	2004	VIBERT Laurent	1995
ROBERT Vincent	2003	SCHWARTZ André	1972	THERY Alexandre	1990	VIBERT-GUIGUE Philippe	1982
ROBERT-DAUTUN Alain	1998	SEGUIN Olivier	2003	THEULIERAS Guillaume	1993	VICHOT Frantz	1988
ROBET Henry	1987	SENARD Sylvie	1983	THEVENIN Jérôme	1974	VIDIS Yves	1981
ROBIDEL Alain	1983	SENEQUIER Dominique	1979	THILLIEZ Nicolas	2000	VIDON Corinne	2002
ROBINET François	1992	SENTIS Olivier	1992	THIOLAS Elizabeth	2000	VIGNALOU Hervé	1992
ROCARD Philippe	1999	SERAIN-DELOMENIE Patricia	1991	THION Romain	2001	VIGNY Ambre	2002
ROCHE Corinne	1997	SERANT Daniel	2005	THIVANT Gilles	1989	VIGOUROUX Cécile	1999
RODRIGUES Henri-Pierre	2002	SERANT Eric	1992	THIVANT Marie	1989	VILLE Guillaume	2003
ROGER Vincent	1992	SERANT Laurence	1996	THOMAS Jean-Luc	1981	VILLEMAGNE Paul	1978
ROHAN Emmanuel	1996	SERANT Guillaume	2003	TILLOY Alain	1966	VILLEMAGNE Richard	1973
ROIDOT Jean-Louis	1978	SERDECZNY Pascal	2005	TIPREZ Marc	1987	VILLERMET Estelle	1996
RORIVE Sophie	1997	SERVANT Bruno	1991	TIXIER Bérengère	1998	VILON Jean-Marc	1986
ROSA Christian	1987	SEYFRIED Philippe	1991	TISSONNI Philippe	1967	VINCENSINI Charles	1993
ROSENBLATT Simon	1989	SHIRES Sophie	1999	TODOROV Svetoslav	2003	VINCENT Pascale	1990
ROSENWALD Guillaume	1995	SICOT Sébastien	1995	TOLEDANO Cédric	1993	VINCENT Yannick	2000
ROSSKOPF Nicolas	1996	SIEBERING Camille	1995	TOLEDANO Elie	1994	VINH MAU Patrick	2000
ROTH Hubert	1990	SILVESTRE Guy	1985	TOLEDANO Tikva	1997	VIRICEL Arnaud	2000
ROTH Sophie	1995	SILVIN Nicolas	1995	TOURNE Michèle	1976	VITANI Pascal	1988
ROTH Stanislas	1992	SIME LANANG Achille	2003	TOURNEUR Philippe	1983	VIVIER Eric	1979
ROUBY Cécile	2001	SIMON David	2004	TOURTOULOU Marc	1991	VLIEGHE Yves	1973
ROUCHON-MACHARD Catherine	1987	SIMON Johann	1993	TRAIMOND Frédéric	1992	VOSS Alain	1988
ROUCHY Edouard	1996	SIMON Sébastien	1998	TRAN VAN LIEU Laurent	1993		
ROUSSEAU Sylvain	1998	SIMONET Pierre	1983	TRANCHARD Alban	1999	W	
		SIMONNET Michel-Paul	1980	TRANCHINSU Roger	1978	WALLERAND Olivier	1991
		SINDZINGRE Danièle	1986	TRANG Tang-Hung	2000	WANG Bei	2004

WARZEE Didier	1996	WENCKER André	1996	X, Y		ZARDO Denise	1985
WEBER -ELBAHTOURI Laila	2005	WESTON SMITH Hugh	1999	YABARI Meriem	2005	ZEIDMAN Arièle	1986
WECKNER Didier	1993	WICKER Alain	1967	YOU Alexandre	2000	ZELLER Vincent	1981
WEIBEL-MARET Marie-Odile	1993	WIEDMER Jean-Pierre	1989	YU Bénédicte	2005	ZERBIB Sophie	1998
WEJLING Christiaan	1989	WILLARD Jean-Charles	2003	Z		ZORN Pierre	2000
WEISS Philippe	1988	WINTER Joël	1973	ZALESKI Hélène	1989	ZUCCARELLI Jean	1996
WELSCH Fabrice	1996	WITTMER Sophie	1994	ZANDI Maryam	2006	ZUTTERLING Bruno	1995
		WOLF MATHOREL Sophie	1990	ZAOUATI Claude	1993	ZWEIBRUCKER Alain	1998

Actuaires associés

A		BIARD Marie-Charlotte	2007	CAMPANA Romain	2008	COURBE Jean-Philippe	2007
ABBEY Georges	2004	BILLEROT Bertrand	2007	CANTAU Blaise - Marie	2007	CROUZET Sébastien	2003
AIT OMAR Mouna	2005	BILLIAU Pierre	2005	CARON David	2003	D	
ALVAREZ Eva	2007	BISMUTH Pierre	2006	CASIMIRIUS Christine	2007	DAL MORO Eric	2007
AMIEL Stéphanie	2006	BIZET Christophe	2004	CAUJOLE Jérémie	2007	DANDO Raphael	2006
ANTONIOLI Jean-Marc	2006	BLAQUIÈRE Simon	2007	CAUSER Guillaume	2007	DARRAZI Mohamed	2004
AOUN Chantal	2007	BOBTCHEFF Catherine	2003	CAUSSE Violaine	2004	DE CARVALHO Luzia	2007
APPERT-RAULLIN Yannick	2005	BOHBOT Yossy	2008	CAZALS Fabienne	2007	DE COURSON Brune	2006
ARGOU Philippe	2004	BOISSEAU Tony	2006	CERNESSON Catherine	2007	de Dominicis Luca	2007
ARICHI Zineb	2007	BONCHE Stéphane	2006	CHABANOL Gilles	2003	de GASTINES Flore	2004
ARLES Olivier	1997	BONGARD Anne-Charlotte	2004	CHAFNI Saïd	2006	DE LACROIX DE LAVALETTE Camille	2005
ARNAULT Marie-Laure	2006	BONI Ella	2008	CHANE-TING-SANG Fabienne	2003	DE LOIRAY Sophie	2006
ARON Cédric	2007	BONNEFOI Aurélie	2004	CHANG Peili	2005	de LOUVENCOURT Louis	2007
ARZUR Karine	2006	BONNEFOY Christophe	2007	CHARPENEL Cécile	2006	de MONTS de SAVASSE Marie-Edmée	2004
ASSI Jean-Constant	2007	BONNET Aurélien	2006	CHARRIER Solange	2006	DE SARRAU Antoine	2005
ATLAN Caroline	2007	BORDE Médéric	2008	CHAUMEL Delphine	2007	de TERNAY Cedrik	2005
AUER Emmanuelle	2008	BORDI Thierry	2007	CHAUMEL François	2005	de VILLELE Jérôme	2007
AUGEZ Aurélien	2007	BOREL Jérôme	2008	CHAVOT Cédric	2007	DECHAUX Nicolas	2005
AVENEL Christophe	2007	BOSCHER Pierre-Alain	2003	CHEN Yi	2008	DECHAZAL Jean-Marc	2007
AVRIL Emmanuel	2005	BOSSANT Valérie	2006	CHENU Loïc	2005	DEGOUGE Robin	2004
B		BOUCHEAU Hélène	2004	CHEVALLIER Frédéric	2007	DELAFAOSSE Emmanuel	2004
BA Amadou	2007	BOUDON Laetitia	2007	CHHUN Caroline	2003	DELAVEAU Delphine	2006
BAGARRY Marc	2005	BOUDRAMA Sabri	2005	CHIRON Morgane	2006	DELCOURT Nicolas	2003
BAGUE Rémy	2005	BOUGAREL Olivier	2005	CHIRON Sophie	2007	DELCROIX Arnaud	2005
BAKOMA Mawaya	2007	BOUHOURS Eloïse	2007	CHOCHA Yoni	2005	DELETTRE Céline	2007
BALTHASAR Cécile	2003	BOUKOBZA Franck	2006	CHOUKROUN Michaël	2007	DELUCINGE Sébastien	2007
BARJON Jean-Philippe	2008	BOULARAND Olivier	2006	CHOUVIN Philippe	2007	DEOM Claire	2006
BARRY Laurence	1992	BOULKROUNE Patricia	2004	CHU Hoang Viet	2006	DEPREY Emilie	2007
BASSET Delphine	2005	BOURDET Sophie	2007	CLAEYS Olivier	2006	DERIEN Anthony	2005
BASTIDE Anne-Cécile	2005	BOURSON Laurent	1992	CLEMENT Olivier	2004	DESCHLER Nicolas	2008
BAUDONNIERE Ferreol	2007	BOUVIER Marielle	2007	CLERMONT David	2006	DESORMEAUX Emilie	2006
BECQUET Arnaud	2008	BRAIVE Emmanuelle	2007	CODET Erwan	2005	DESPLANCHE Philippe	2004
BEHAR Jérôme	2005	BRAU Ludovic	2007	COHEN Michael	2006	DEUCHER Florence	2006
BEL Pierre	2007	BRERO Fabienne	2006	COHEN Sander	2004	DEVICTOR Bruno	2008
BELAT Anne-Sophie	2006	BRETON Camille	2006	COHEN Yannick	2007	DEVINEAU Laurent	2006
BELLIARD Anne	2007	BROCARD Sébastien	2003	COHIGNAC Thierry	2006	DHIN DIPPAN Danielle	2005
BEN AYED Karim	2007	BROWNE Bridget	2006	COL Sébastien	2005	DILLINGER Raphael	2003
BEN YOUSSEF Mehdi	2006	BRUGIRARD Stéphanie	2007	COLAS Philippe	1997	DISDET Emmanuel	1987
BENASULY Yankel	2008	BRUHAT Agnès	2005	COLIN Valérie	2004	DITSCH Vanessa	2004
BENCHEMAN Farid	2006	BRUNO Laurent	2006	COLIN Xavier	2003	DJADAOUJEE Navaz	2006
BENETEAU Guillaume	2005	BUISINE Sylvain	2007	COLINAS Claire	2008	DJANOGLY Sandrine	2006
BENNANI Alia	2007	BURNOD Jérôme	2007	COLOMB Yves	2006	DO Tuan	2008
BENOSMANE Nassera	2006	BYJANI Antoine	2006	COMMAULT Maryline	2007	DORE Pierre	2003
BERBIGIER Vivien	2004	C		CONORT Sébastien	2007	DREO Mélanie	2008
BERCOT Charline	2006	CABIROL Christophe	1995	CONSTANTIN Olivier	2005	DRESSE Emilie	2004
BERGER Charlie	2006	CADENE Chloé	2003	CORRE Mélanie	2005	DREVILLON Julie	2005
BERGER François	2004	CADIQU Nicolas	2003	COSMA Aurélien	2005	DREYFUS Noémie	2005
BERGONZAT Antoine	2007	CAILLLET Renaud	2006	COSSON Emeline	2008	DREYFUS Sarah	2006
BERIZZI Sébastien	2007	CAIRATI Julie	2007	COSTA Jean-Pierre	2005	DUEZ François	2006
BERNARD Anaëlle	2007	CALDEMAISON Isabelle	2007	COSTE Cédric	2005		
BERTHELE Emmanuel	2006	CAMBOURIS Yani	2005	COSTESCU Diana	2007		
BEUZELIN Mathieu	2007			COSTILLE Gaëlle	2004		

DUGAS Julien	2004	GUEZ Jonathan	2005	KLEIN Valérie	2004	MARAIS Sophie	2005
DUHIL DE BENAZE Benoît	2004	GUEZENNEC Charlotte	2005	KOCH Jean-Christophe	2006	MARCOVICI David	2004
DUMANOIR Ravin	2004	GUEZENNEC Marie	2007	KONE Patrick	2006	MARPILLAT Véronique	2006
DUNOYER Séverine	2004	GUIFFART Emmanuel	2007	KPEGLO Bendjin	2007	MARTIN Dominique	1989
DURAND Elodie	2005	GUILLAUMOND Adrien	2006	KRAUTH Géraldine	2007	MARTIN Rémi	2005
E		GUILLEUX Laurent	2007	KRIEF Fabrice	2003	MATHIS Rachel	2006
EGRET Angélique	2004	GUIROD Philippe	1999	KRIEG Anne-Cécile	2006	MAUREL Carole	2007
EL HACHMI Ahmed	2007	GUIZOUARN Jean-Charles	2003	KUSNIK Vincent	2004	MAZOYER Pierre-Antoine	2007
EL MALAKI Abdallah	2006	GUYOT Emmanuel	2004	LABAUNE Romain	2005	MECELLEM Adeline	2007
ELBAZ Illana	2008	H		LACROUTE Jean-Pierre	2005	MEISTER Vincent	2008
ERONI Stéphanie	2005	HAAS Stéphanie	2006	LAFOND Mathieu	2003	MENARD Amélie	2005
EROUKHMANNOFF Guillaume	2005	HABART Marine	2005	LALAM Yacine	2005	MENG Meng	2007
ESMEIN Paul	2005	HACHICHA Samia	2005	LAMARQUE Jérôme	2007	MERHY Chafic	2006
EYRAUD-LOISEL Anne	2006	HADJIGUEORGUIEVA Iana	2004	LAMBERTYN Aurélie	2006	MESTDAGH Laëtitia	2004
FANGUE NGASSA Stéphan	2006	HAGER Thibaud	2005	LAMMANIVONG Sophia	2007	MESTDAGH Laëtitia	2006
FARANDA Pierre-Jean	1966	HAGER Thibaud	2005	LAMOUR Véronique	2006	MEUNIER Olivier	2004
FASSASSI Razack	2004	HALIOUA Charon	2007	LAPEDRA Sébastien	2007	MEYER Benoît	2003
FAUCHER Olivier	2004	HAMEL Solange	2007	LAPLENIE Olivier	2005	MEYER Michel	1978
FAUVEL Stéphanie	2007	HAMI Sadeck	2004	LARRIERE Xavier	2008	MINCIU Alexandru	2004
FAVRE Audrey	2006	HAMON Marion	2005	LASSAUT Jean-Yves	2006	MISSIKA Frédéric	1993
FAVRE Céline	2007	HANAU Emmanuel	2007	LASSERI Myriam	1997	MOMEIN Audrey	2006
FAYE CHELLALI Sami	2008	HAUCHARD Véronique	2007	LATOURETTE Bruno	2006	MONCHAL Fabrice	2003
FERRAND Elodie	2008	HE Lise Jingjie	2005	LAUBIN Cyprien	2006	MONSCHIN Aurélie	2007
FIRAS Karim	2005	HEINRICH Nicolas	2006	LAUDRIN Caroline	2003	MONTAUBAN Joël	2004
FLEURENCE Gwenaël	2005	HEMARD François	2004	LAURENT Benjamin	2006	MOSSE Camille	2007
FLUHR Anne Claire	2007	HENGE Frédérique	2007	LAWSON Teyi	2004	MOUNIR Driss	2006
FOIRIEN Charlotte	2004	HENRY Mathieu	2005	LAYET Camille	2007	MOURRAIN Mari-Solène	2006
FOKOU Raoul	2007	HENRY Yann	2004	LE BARS Nathalie	2007	MOUSSU Louis	2003
FOUCHE Tiffany	2008	HIMES Nawal	2007	LE BIS Lomig	2006	N	
FRANTZ Christophe	2003	HINAULT Laurent	2006	LE BRUN David	2007	NAHELOU Anthony	2007
FRANZ Christophe	2003	HOUNKA Afaf	2008	LE CORRE Catherine	2004	NAMTCHUENG-WENDJA Candy	2008
FRECON Eric	2003	HUBINOIS Géraud	2006	LE CORRE Pierre-Yves	2006	N'DRI Kouamé Augustin	2006
FREZAL Sylvestre	2007	HÛE Hervé	2005	LE GARS Emilie	2005	NELET Julie	2003
FRISTOT Anne-Catherine	2007	HUGONIN Benoît	2005	LE GOUALLEC Anne-Sophie	2006	NGO Tze Yang	2004
FULLA Sébastien	2006	HUGOT Frédéric	2007	LE HUNSEC Anne-Laure	2004	NGOGANG Jean-Philippe	2007
FURET Aurélie	2007	HUGUET Emmanuelle	2005	LE LOUET Eric	2004	NGUYEN Hoang	2007
G		HUTIN Simon	2007	LE MOINE Pierre	2005	NGUYEN NGOC THANH Ha	2006
GABRIEL Flor	2007	I, J		LE PEVEDIC Maryse	2008	NISSAN Ketty	2004
GALLIOU Laurie	2007	IELPO Florian	2006	LE SIRE François	2008	NOAILLY Ulrich	2005
GAROTIN Mathilde	2005	INCARNATO Hélène	2007	LEBATTEUX Philippe	2005	NOBLESSE Olivier	2006
GASTALDO Sylviane	2006	JACQUEMONT Fanny	2004	LECOMTE Delphine	2007	NOU Virak	2006
GAVANOU Jean-François	2005	JACQUIER Antoine	2007	LEDERER Yves	2006	O	
GELABERT Martine	2003	JAN Gwenola	2003	LEHÉBEL Guillaume	2007	ODO Patrice	2005
GERMAIN Michel	2005	JASSON Stéphane	2006	LEKEHAL Safia	2007	OFFMANN Nathalie	2007
GILKES Guillaume	2007	JAUDEL François	2005	LELIEUR Vincent	2006	OLIER Cédric	2004
GIRARD Philippe	2005	JAUDEL Nicolas	2007	LEMAIRE Maxime	2005	OLIVIER Jean-Baptiste	2004
GIRARD Thomas	2007	JENCK Eric	2006	LEMAIRE - SAUVET Clélia	2006	OLYMPIO Neil	2007
GIVAUDAN Adrien	2007	JOEL Laurence	2005	LEMPEREUR Patrick	2005	OUVANONH Thialouni	2005
GOALEC Isabelle	2007	JOLIVOT Mellie	2005	LESCOAT Frédéric	2003	OZTURK Birsen	2003
GODET Paul	2007	JOLY Jean-Loup	1990	LESPINASSE Matthias	2007	P	
GODZINSKI Alexandre	2008	JOUINI Elyès	2006	LEVALET Céline	2007	PAILLERET Julie	2007
GOLDMINE Géraldine	2004	JUILLARD Marc	2007	LHEUREUX Elise	2006	PAILLOT Chloé	2004
GOLIWAS Elodie	2007	K		LHOMME François	2007	PALERM Tristan	2007
GORNUSHKINA Olga	2008	KADRI Amara	2006	LI Linjie	2008	PAQUET Perrine	2006
GOSSELIN Céline	2007	KALLEL Dorra	2005	LOIRAT Cédric	2008	PARIS David	2005
GOULLETQUER Alban	2008	KALLEL Jalel	2006	LOOTVOET Jean-Marie	2005	PASCAL Jonathan	2007
GOUYEN Yoann	2004	KAMDEM FODJO Jean-Jacques	2008	LOUIS Pierre	2004	PASQUIER François	2007
GRABOWSKI Rémi	2006	KAMEGA Aymric	2006	LOUVEL Anne-Laure	2005	PASTOR Xavier	2005
GRAEFFLY Marie	2006	KANE Aminata	2004	LOZACH BODILIS Caroline	2006	PEDRONO Pauline	2006
GRANDJEAN Florence	2008	KARUSISI Olivier	2008	LUCET Raphaël	2007	PELTIER Céline	2003
GRANVEAUX Aurélie	2006	KELLE Magali	2005	LUNVEN Christophe	2006	PEREZ Christian	2006
GRAVIER David	2004	KEO Corinne	2006	M		PEREZ-DUARTE Laetitia	2006
GRAY Matthieu	2006	KEREBEL Sylvain	2004	MAEDLER Marie	2008	PEY Noémie	2005
GROSS Anne-Claire	2007	KERN Guillaume	2007	MAHUZIER Axel	2006	PHAM Hai-Trung	2007
GRUNBERG Elsa	2008	KEROUANTON Anne-Gaëlle	2007	MAJDOUB Mondher	2006	PHAM QUANG Hung	2007
GRZEBIENOWSKI Mariette	2003	KHAMMALA Béatrice	2006	MALLET Raphaëlle	2007		
GUENASSIA-CHEMOUNY Muriel	2006			MARAIS Colin	2007		

PHÉLIPPÉ-GUINVARC'H Martial	2006	RANTY Céline	2004	SCHNITZLER-TEBOUL Jessica	2007	TOLEDANO Jacques	2005
PIAN Floriane	2005	RATYÉ Georges-Etienne	1964	SCHOSGER Florence	2005	TOP Pape-Mapathé	2008
PICANDET Chloé	2004	RAYMOND Damien	2004	SCHWACH Frédéric	2004	TRAM Suong-Thi	2008
PICCARDI Antoine	2003	RAYNAUD Sabine	2007	SEDENIO Didier	2006	TRAN Quynh-le	2006
PICHAVANT Leslie	2007	RENAUX Laurent	2004	SEGURA Alexandre	2004	TRAN VAN Laëtitia	2007
PINSON Bruno	2005	RENNO Yves	2005	SELLAM Elie	2007	TREMEL Damien	2006
PLESSIS Adelaïde	2008	REVERT Thibault	2007	SIDOBRE -LECOQ Sandrine	2007	TROUILLET Pierre	2006
PLOIVY Claudie	2006	RICHARD Fabien	2005	SIMEON Laure	2003		
PLOURDE Robin	2004	RIGOLLET Adrian	2007	SIMOEN Maxime	2006	U, V	
POIRIEUX Julien	2005	RIVALLAND Johann	2004	SOMON Laurent	2005	VALLET Julie	2003
POLLET-VILLARD - CHALAYE Mélodie	2005	ROBERT Gildas	2005	SOTTY Romain	2007	VAN DER RIET Francis	1989
PONDAVEN Morgane	2007	ROBERT Thibaut	2005	SOUCHON Carine	2005	VASSY Gwenaëlle	2007
POPPER Marcel	1979	ROCHETTE Didier	2005	SOUILLÉ Christophe	2005	VENDE Pierre	2005
POUDRET Benjamin	2008	ROCUET Karine	2006	SOURLAS Philippe	2007	VERDIER Bertrand	2005
POUGET- MONTCOUQUIOL Fanny	2007	RODRIGUES Isabelle	2008	SOW Mansour	2006	VERNOTTE Alain	1972
POUS Séverine	2005	ROGER Valérie	2008	SPLICHAL Carole	2005	VICAINE Florent	2003
POYET Eugénie	2008	RONA Julia	2005	STAS Arnould	2007	VIET Lionel	2007
PRIGENT Yves-Emmanuel	2007	ROSSIAUD Ludovic	2002	STUL Olivier	1991	VIGAN Benoît	2005
PRUNET Jean-Denys	2003	ROTTERMAN Rémy	2007	SURGET Julie	2005	VIGIER Marie-Claire	2006
PUJADE-LAURAINÉ Damien	2003	ROTY Séverine	2007			VILLERMET William	2007
		ROUSIC Riwalenn	2004	T		VIOL Sandrine	2007
Q		ROUSSEAU Aude-Sixtine	2006	TABBAH Wassim	2006	VRANIC Sabina	2008
QUÉLIN Stanislas	2006	ROUSSET Thomas	2003	TANGUY Benjamin	2008		
QUEMA Emilie	2007	ROUX Benoît	2007	TARRON Sophie	2006	W, X	
		ROUXEL Marina	2005	TAVARES Audrey	2006	WASSEN Jean-Marc	2005
R		RUE Sophie	2006	TCHAKOUNTE Hervé	2007	WEBER Frédéric	2005
RABREAU Florent	2007	RUILLERE Catherine	2006	TEBOUL Julia	2006	WEISLINGER Régis	2007
RAHARINOSY Ony	2007	RUQL Vincent	2004	TERGNY Guillaume	2006	WENDLING Pierre	2005
RAMAHATRA Mamy	2004			TERNAT Jérôme	2007	WINTER Pascal	2005
RAMANANTSOA Nadia	2006	S		TERRASSON Caroline	2005	Y, Z	
RAMBAUD Alix	2007	SAINTJEAN Guillaume	2006	THEPAUT Marie-Aude	2006	YONTA TCHOUPOU Eric	
RAMILLON Floriane	2004	SALAUN Virginie	2003	THISSIER Linda	2006	Armel	2005
RAMOS VIDAURRE Nathalie	2008	SAUNIER Julien	2006	THOMÉ Patrick	2008	YOUSSEF Wafa	2006
		SAUSER Cédric	2005	TISSOT Pierre	2006	YU Mingjie	2005
		SCHAUDEL Bernard	1979	TOLEDANO Galith	2007	YZAMBART François	1977
		SCHIMEL Nicolas	1989				

L'année actuarielle 2007-2008 – Directeur de la publication : Christophe EBERLE

Co-édition : Centre d'Études Actuarielles et Institut des Actuaires sous la responsabilité éditoriale de l'Institut des Actuaires.

Pour plus d'informations : secretariat@institutdesactuaires.com – www.institutdesactuaires.com

Maquette et réalisation : BRIEF – Imprimeur : Stipa



Institut des Actuaires

4, rue Chauveau-Lagarde

75008 Paris

Tél. 01 44 51 72 72

www.institutdesactuaire.com